



**HAL**  
open science

## Hommage à Bernard Miege

Judith Barna, Elisabeth Fichez, Pierre Moëglin

► **To cite this version:**

| Judith Barna, Elisabeth Fichez, Pierre Moëglin. Hommage à Bernard Miege. 2008. edutice-00281393

**HAL Id: edutice-00281393**

**<https://edutice.hal.science/edutice-00281393v1>**

Preprint submitted on 22 Jul 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**SIF**

**Séminaire Industrialisation de la Formation**

Hommage à Bernard Miège

Rencontre entre Bernard Miège et le SIF

Janvier 2006

# Sommaire

<b>INTRODUCTION</b>	<b>2</b>
<b>RENCONTRE AVEC BERNARD MIÈGE</b>	<b>4</b>
<b>POSTFACE : DES INDUSTRIES INFORMATIONNELLES, CULTURELLES ET MÉDIATIQUES À L'INDUSTRIALISATION DE LA FORMATION.</b>	<b>31</b>
<b>INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES</b>	<b>36</b>

# Introduction

**Judith Barna, Elisabeth Fichez**

Les travaux originaux et créatifs de Bernard Miège sur les industries culturelles et plus généralement sur les rapports entre information - communication, technologies, société et logiques sociales appellent la reconnaissance que ce petit opuscule a pour ambition d'exprimer.

Le SIF<sup>1</sup> a invité Bernard Miège le 13 janvier 2006 pour un échange d'idées autour de son ouvrage *L'information - communication, objet de connaissance*<sup>2</sup>. Bernard Miège fait partie des chercheurs qui ont permis l'instauration d'un mode de coopération effective entre diverses approches et méthodes. Il a toujours plaidé en faveur de « la mise en oeuvre des démarches coordonnées et en correspondance sur des objets communs<sup>3</sup> » des chercheurs en SIC afin de consolider cette science relativement nouvelle par des prises de position collectives. L'objectif de la rencontre entre Bernard Miège et les membres du SIF était de confronter les points de vue de chercheurs travaillant sur des objets de recherche similaires mais avec des approches et des méthodes divergentes, voire antithétiques. Le bilan de ce qu'on sait de l'information et de la communication que nous présente Bernard Miège dans son ouvrage a offert aux membres du SIF un contexte favorable et un excellent prétexte pour faire, avec lui, le point sur une question centrale : la

---

<sup>1</sup> Le Séminaire sur l'Industrialisation de la Formation existe depuis 1991. Les chercheurs, membres de ce séminaire mènent une analyse collective sur ce thème en situant les interrogations à trois niveaux :

- la mise en question de la notion elle-même et son statut épistémologique,
- l'identification de ce qu'elle recouvre,
- la mise à l'épreuve de sa pertinence par une confrontation aux données empiriques.

La notion est abordée par différents biais mais toujours dans des perspectives partielles : celles des politiques et des logiques sociales, de l'économie des services et des industries culturelles, de l'expérimentation ou de la technologie éducative notamment. Ces points de vue sont croisés et leur mutuelle complémentarité est recherchée.

Le Sif a été le premier groupe de recherche à être labellisé par la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication en 1995.

Membres du séminaire :

Eric Auziol (Université Montpellier 3), Jean-Marie Ball (Université du Littoral Côte d'Opale), Marie-José Barbot (Université Lille 3), Judith Barna (Université Lille 3), Georges-Louis Baron (Université Paris 5), Abdel Benchenna (Université Paris 13), Yann Bonizec (Université Paris 13), Alain Chaptal (Université Paris 8, MSH Paris nord), Yolande Combès (Université Paris 13, MSH Paris nord), Julien Deceuninck (Université Lille 3), Claude Debon (CNAM), Elisabeth Fichez (Université Lille 3), Viviane Glikman (CNAM), Patrice Grevet (Université Lille 1, IFRESI-CNRS), Pierre Landry (OTE), Pierre Møeglin (Université Paris 13, MSH Paris nord), Roxana Ologeanu-Taddei (Université Clermont-Ferrand 2), Didier Paquelin (Université Bordeaux 3), Alain Payeur (Université du Littoral Côte d'Opale), Laurent Petit (Université Paris 6), Mohamed SIDIR (Université de Picardie), Chantal Steinberg (Université Paris 13), Françoise Thibault (Fondation MSH Paris). Michelle Harrari (MSH Paris nord), qui était présente lors de l'échange avec Bernard Miège, a quitté le SIF depuis pour cause de départ à la retraite.

<sup>2</sup> MIÈGE, Bernard. *L'information – communication, objet de connaissance*, Bruxelles : Éditions De Boeck Université, 2004. 248 p.

<sup>3</sup> MIÈGE, Bernard. « Quoi de nouveau dans la recherche française en information et communication ? », *Premier colloque franco-mexicain – Mexico du 8 au 10 avril 2002*. Disponible sur : <http://www.tematice.fr/index.php?lg=fr&&rub=2&srub=20&viewdetails=6>

légitimité et les défis d'une approche de la formation en termes d'industrialisation. Au cours de la séance, cette problématique a été déclinée à travers l'analyse de quelques points-clés : l'action culturelle et la conquête de ce champ par l'industrialisation, le lien marchand / non marchand dans les domaines de l'action culturelle et de l'éducation, le rapport entre les industries culturelles et l'éducation, la relation entre les technologies de l'éducation et la médiatisation de la communication, la définition de l'innovation technologique, enfin la réinterprétation des usages en regard des « normes d'action » dans le domaine des activités pédagogiques.

Nous avons opté pour la publication d'une transcription quasi-littérale de la séance afin de démontrer la fécondité du dialogue entre chercheurs avec les tâtonnements, les incertitudes, les imperfections que cela comporte. La qualité des apports n'en pâtit pas : la discussion qui a duré trois heures était très riche en idées et elle s'est déroulée dans une ambiance particulièrement chaleureuse et conviviale.

La séance a été animée par Judith Barna qui, avec Elisabeth Fichez et Pierre Mœglin, a également assuré la préparation des « actes » de la journée. Une bibliographie raisonnée<sup>4</sup> préparée par Pierre Mœglin a permis aux participants de se remettre en mémoire quelques moments importants de la trajectoire scientifique de Bernard Miège. Ont participé à cette séance, outre Bernard Miège, en tant que membres du SIF : Jean Marie Ball, Judith Barna, Alain Chaptal, Yolande Combès, Elisabeth Fichez, Patrice Grevet, Michèle Harrari, Pierre Landry, Pierre Mœglin, Alain Payeur, Chantal Steinberg. Nous avons également invité Michèle Gellereau, directrice de GERIICO.

La rencontre et la publication de cet opuscule ont été rendues possibles grâce à l'aide de la MSH Paris Nord et du laboratoire de recherche GERIICO de l'université de Lille<sup>3</sup> que nous remercions. Merci aussi au personnel de l'Atelier national de reproduction des thèses à Lille (ANRT) qui a assuré l'édition et la reproduction de cet opuscule.

---

<sup>4</sup> Cf. infra, Indications bibliographiques.

# Rencontre avec Bernard Miège

## Séminaire SIF

13 janvier 2006

**Judith Barna** : Je remercie chaleureusement Bernard Miège pour sa présence, et je pense qu'il est inutile que je le présente. Je m'en tiendrai donc, en guise de rappel, à quelques grands axes de son activité de recherche, relevés sur son site internet : d'abord les industries culturelles et informationnelles, ensuite les techniques de l'information et de la communication dans les différents champs sociétaux et, enfin, des questions épistémologiques autour des Sciences de l'information et de la communication (Sic). J'aimerais également ajouter que Bernard Miège est non seulement un chercheur très important mais également un activiste contribuant grandement à la définition de ce que sont les Sic : un activiste à travers son travail de recherche, puisqu'il a produit nombre d'œuvres considérables, mais également à travers les responsabilités qu'il a prises au cours de sa carrière. Certaines de ses activités, certes, ont cessé avec son passage à l'éméritat, notamment les directions de l'UFR, du Gresec de l'Université Stendhal – Grenoble 3 ou son implication au service de l'Unesco<sup>5</sup>. Toutefois, Bernard Miège est — et reste — un chercheur extrêmement actif dans notre champ, et il continue, au sein de la Société française des Sciences de l'information et de la communication, et dans d'autres instances, à jouer un rôle de premier plan. Surtout, à travers ses très nombreuses publications, il a participé — et il continue de participer — à divers niveaux, et de façon décisive, à la définition des Sic et à leur enrichissement conceptuel.

Aujourd'hui, et dans cette perspective, nous allons partir principalement de son livre *L'information — communication, objet de connaissance*<sup>6</sup>, en commençant par la question de l'objet de la recherche dans le domaine des Sic. Ensuite nous poserons à Bernard Miège des questions autour de nos domaines d'intérêt, en particulier sur ce qui se rapporte au lien entre les industries culturelles et l'éducation ; nous lui poserons, et nous nous poserons aussi, la question de savoir si la notion de « société de l'information » est viable, et, enfin, nous l'interrogerons sur le concept d'usage. Mais je voudrais commencer par le global, le général, à savoir ce qu'est l'objet de ce livre *Information — communication, objet de connaissance*.

---

<sup>5</sup> En tant que responsable de la Chaire Unesco en communication internationale de 1997 à 2005.

<sup>6</sup> MIEGE, Bernard, *L'information — communication, objet de connaissance*, Bruxelles, Éditions De Boeck & Larcier Sa, Institut national de l'audiovisuel, 2004, 248 p.

Il faut préciser qu'il s'agit d'une collection d'articles rédigés entre 1989 et 2004 avec des encadrés et des introductions pour faire le lien des uns aux autres et mettre en perspective les questionnements. Il y a quatre chapitres : d'abord la définition de ce que sont l'information et la communication, ensuite les logiques sociales, puis « information et industrialisation » et le quatrième, enfin, pour affirmer l'interdisciplinarité et les méthodes correspondantes des Sic.

J'aimerais commencer en vous demandant pourquoi vous avez eu besoin de ce nouveau syntagme : « information — communication ». Car il s'agit bien d'un nouveau syntagme, on pourrait même parler d'un nouveau concept. Donc, pourquoi avez-vous eu besoin d'utiliser ce syntagme pour parler de la recherche et de la définition de l'objet de recherche en Sic ? Ensuite j'aimerais que vous nous expliquiez pourquoi, pour vous, les logiques sociales sont essentielles pour définir les Sic, parce que les logiques sociales ne sont pas uniquement des objets de recherche dans les Sic mais également en sociologie. Alors, qu'est ce qui fait la singularité de ce concept dans le champ des Sic ? J'ai enfin une question plus spécifique : en vous lisant, je me suis rendu compte que parfois vous écriviez « information » suivi du mot « culture » entre parenthèses. Qu'est ce que cela signifie ?

**Bernard Miège** : Merci pour vos questions. Je voudrais d'abord indiquer que je suis très heureux d'échanger avec vous, autour de ce livre, Je réponds d'ailleurs volontiers, en général, aux sollicitations du SIF, avec lequel j'entretiens des relations toutes particulières de connivence. Je dois dire également que, dans la présentation que vous avez faite, j'accepte d'être identifié comme un activiste. C'est effectivement un aspect de mon action. Concernant mon statut actuel, c'est très simple : je suis professeur émérite, c'est-à-dire que j'ai récemment laissé de côté beaucoup de choses, mon éméritat remontant à début novembre 2005. Je suis donc chercheur, sur un terrain commun à d'autres collègues, dans le cadre du Gresec, et j'encadre également des thèses. Je continue à être le responsable de deux collections aux Presses Universitaires de Grenoble : « Communication, médias et sociétés », dans laquelle Pierre Mœglin<sup>7</sup> a sorti un livre important récemment, et la collection « La communication en plus », dans laquelle vont sortir prochainement deux livres ; l'un des deux comporte une contribution de Michèle Gellereau. Il s'agit d'un livre sous la direction de Stéphane Olivesi, qui ambitionne de proposer un bilan des Sic<sup>8</sup>. Je fais également partie des seize contributeurs.

Pour revenir à ce qui nous préoccupe, j'ai bien compris, même si ce n'est pas ce à quoi je suis habitué, que notre échange aura un caractère auto-référentiel. Lorsque vous me demanderez, en effet, pourquoi je défends tel point de vue ou d'où vient telle proposition, il faudra évidemment faire référence à l'une ou à l'autre de mes activités ou à l'une ou à l'autre de mes productions. Et je dois

---

<sup>7</sup> MŒGLIN, Pierre. *Outils et médias éducatifs. Une approche communicationnelle*. Grenoble : PUG, 2005. 296p.

<sup>8</sup> OLIVESI, Stéphane (dir.). *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*. Grenoble : PUG, 2006. 288 p.

dire que le document que Pierre Mœglin a préparé en vue de cette séance va beaucoup m'aider, puisqu'il a exhumé certains de mes textes, auxquels je ne pensais plus.

Je me refuse à dire que *L'information — communication, objet de connaissance* est une compilation, même si ce livre est constitué d'abord d'une quinzaine de textes qui ont déjà été publiés (et même davantage, puisqu'il y a également des extraits). En effet, la majorité de ces textes ont été publiés à l'étranger, ce qui fait qu'ils ne sont pas censés être connus ici. D'autre part, lorsqu'ils sont publiés à l'étranger, ils sont généralement très synthétiques, pour des raisons que vous pouvez comprendre. Il y a également, dans mon livre, plusieurs textes originaux, qui en constituent les chevilles. Telle est la raison pour laquelle je pense que ce livre est davantage qu'une compilation. Cependant, je dois préciser que je n'ai pas travaillé de façon déterminée, ou consciemment, sur l'épistémologie des Sic. Cela c'est fait progressivement, notamment parce que j'ai assuré des enseignements en DEA et en Master. Et c'est dans ce cadre que j'ai eu le plus d'activités qui relèvent de l'épistémologie des Sic. Sinon, je n'avais jamais rien publié, hormis *La pensée communicationnelle*<sup>9</sup>, qui est, avant tout, un livre d'initiation au sujet, sur l'épistémologie et les fondements de l'information et la communication et les conséquences pour les Sic. C'était là mon but : aller plus loin que ces différents textes, les mettre en perspective et en tirer une sorte de bilan.

Votre première question est intéressante parce qu'avec ce livre, c'est la première fois que je précise ce que j'entends par « information – communication ». Je parle d'« information – communication » avec un tiret et non pas avec un trait d'union. Il y a là une différence fondamentale, parce qu'avec cette précision, la critique qu'un certain nombre de gens auraient pu me faire, en me reprochant de mettre sur le même plan la communication et l'information, me semble ne plus tenir. J'ai eu, à un moment donné, des échanges polémiques avec l'un de mes collègues, avec lequel je m'entends très bien par ailleurs : certains d'entre vous le connaissent, puisqu'il s'agit de Daniel Bounoux, auteur d'un petit livre<sup>10</sup>, où il reprend les positions dominantes sur les rapports entre information et communication. Il reprend, par exemple, l'idée que l'information est une valeur, tandis que la communication serait quelque chose de fusionnel, de second, de perturbant etc. Je disais donc que j'ai eu un conflit avec lui, mais je pense qu'il est revenu partiellement sur ses positions, en se convainquant qu'en réalité, le mot « communication » est pluri-sémantique. Dans « communication » il y a, par exemple, « communication organisationnelle », « stratégies de communication des grandes organisations » etc. En outre Daniel Bounoux est revenu de l'idée un peu mythique de ce qu'aurait été l'histoire de la presse, comme si la presse ne pouvait pas être interrogée sur son rôle dans les années 1900-1930, et comme si elle devait retrouver aujourd'hui le rôle qui aurait été le sien autrefois. C'est un débat que l'on peut tenir, je suis très intéressé par l'histoire de la presse et des médias, mais je ne pense pas

---

<sup>9</sup> MIÈGE, Bernard, *La pensée communicationnelle*, Grenoble, PUG, collection « La communication en plus », 1995.

<sup>10</sup> BOUGNOUX, Daniel, *La Communication contre l'information*, Paris, Hachette, 1995.



qu'il faille, comme le font certains, comme le proclament la plupart des écoles de journalisme et comme le prétend la commission nationale de l'enseignement du journalisme, mettre l'accent uniquement sur l'information et diaboliser la communication. C'est l'origine de ce syntagme, que j'emploie ainsi presque pour la première fois, de façon structurée. Auparavant, j'avais plutôt parlé de « communication moderne ». Information — communication me paraît cependant être le syntagme sur lequel je travaille le plus, et j'observe, au demeurant, que le Séminaire SIF travaille lui aussi sur « information — communication », tenant compte de ce qu'effectivement, il y a des données qui circulent, mais aussi des supports et des stratégies qui permettent à ces données de circuler, phénomène central depuis très longtemps. À cet égard, j'ai toujours fait référence à Jean Meyriat parce que, sur ce point, lui qui était un spécialiste de l'information documentaire, avait parfaitement raison contre Robert Escarpit. Il avait parfaitement raison, en effet, de désigner l'information comme l'aspect cognitif de la communication. Cela veut dire qu'une information qui n'est pas communiquée n'est pas une information : c'est de la connaissance et du savoir ; une information est nécessairement produite et communiquée. Elle est produite pour être communiquée, et cela implique une stratégie de communication. Et ce, qu'il s'agisse de l'information dite de « news » ou de l'information spécialisée. Voilà la raison pour laquelle je mets l'accent sur ce syntagme « information — communication ».

C'est aussi cette raison qui me conduit, dans la première partie de ce livre, à essayer de penser les relations entre information et communication, en insistant sur *l'informationnisation*, d'une part, et sur la *médiatisation de la communication*, d'autre part. Ce sont, selon moi, les deux mouvements clés qui marquent les sociétés contemporaines, en lieu et place de ce phénomène très discuté que certains nomment « l'avènement de la société de l'information ».

J'oppose informationnisation et informatisation, car, pendant très longtemps, les outils informatiques, les logiciels ont pris le dessus, notamment *via* des travaux développés en sociologie du travail et en sociologie des organisations. Certes, ces travaux ne sont pas sans intérêt, lorsqu'ils mettent l'accent sur les changements du travail, sur les changements dans la hiérarchie du travail et dans son organisation, à partir du moment où l'on utilise des machines informatiques, des machines à communiquer. Il y a là des apports qui nous intéressent mais qui, à mon avis, sont seconds par rapport à ce que Gaëtan Tremblay et moi-même avons appelé « informationnisation ». Je précise : avec quelques réticences de la part de Gaëtan, car le terme était déjà utilisé, notamment par Castells<sup>11</sup> dans un sens différent — celui de l'informationnisme —, pour décrire le stade actuel du capitalisme. Le terme a aussi été utilisé par Negri et Hardt dans un sens encore différent. Ce qui fait que ce mouvement d'informationnisation est tout à fait important, c'est qu'il est relié au stade actuel de modes de production dominants. Pour dire les choses rapidement, l'informationnisation est essentielle aux modes de production dominants depuis la chute du Mur de Berlin : la délocalisation des activités ne pourrait fonctionner sans l'informationnisation. D'ailleurs je m'étonne que cet aspect-là n'ait pas été vu par les économistes issus des différents

---

<sup>11</sup> CASTELLS, Manuel, *La Société en réseaux. t1 L'ère de l'information*, 1998, Paris, Fayard, traduction française.

courants de l'analyse économique. C'est, en effet, un point clef dans la structuration des rapports de production, qui, sans l'informationnalisation, ne pourraient pas se développer tels qu'ils se développent aujourd'hui, à travers ce qu'on appelle « mondialisation » ou « globalisation ».

Second mouvement : la médiatisation de la communication. Il s'agit là d'un phénomène qui nous occupe largement, puisque, à travers l'analyse des technologies de l'éducation et de l'industrialisation de la formation, en réalité c'est la médiatisation de la communication que nous analysons et que vous analysez : en quoi une communication médiatisée par des outils, par une mise à distance, diffère-t-elle d'une communication ordinaire, telle que, par exemple, la communication que nous avons aujourd'hui dans cette salle, qui utilise la langue et d'autres moyens de communication ? Cette communication ordinaire, médiatée, mais non pas médiatisée, est médiatée parce que nous utilisons ces moyens de contact. Dès lors, la question est de savoir en quoi cette communication ordinaire est mise en question (ou ne l'est pas) à la faveur de sa médiatisation. En quoi, au cours d'une communication médiatisée, retrouve-t-on des éléments de la communication ordinaire ? L'analyse qui devrait être menée dans les différents champs sociaux aboutit à des conclusions fort nuancées, alors qu'il y a une quinzaine d'années, l'idée généralement reçue était que la médiatisation changeait complètement la donne. Personnellement je n'ai pas de point de vue global sur cette question, et il ne me semble pas que l'on puisse en avoir un sur le sens de l'informationnalisation et sur le sens de la médiatisation de la communication. Voilà finalement les questions qui sont au cœur de ce livre, que je n'ai fait que résumer dans cette première partie de ma réponse.

Passons maintenant à la question des logiques sociales de la communication. Il y a, dans mon livre, plusieurs textes qui traitent de l'origine de ce syntagme et de son emploi. Au début, je dois dire que, comme d'autres, je l'ai utilisé de façon banale. « Logiques sociales », « logiques techniques » : dans l'arsenal des terminologies qui sont à la disposition des chercheurs en sciences sociales, c'est assez banal. J'ai donc employé classiquement le terme « logiques sociales ». Puis, j'ai essayé de fonder un peu plus sérieusement ce que j'entendais par « logiques sociales de la communication ». Cette tentative est liée à d'autres dans mon activité de chercheur, à savoir mon travail sur la théorie des industries culturelles. L'idée m'en est venue à partir du moment où, en opposition avec certains collègues ici présents, notamment Pierre Mœglin et Yolande Combès, mais aussi en opposition à Gaëtan Tremblay et Jean-Guy Lacroix, j'ai fait l'analyse qu'il n'y avait pas trois, quatre ou cinq logiques socio-économiques (pour reprendre leur vocabulaire), c'est-à-dire trois, quatre ou cinq modèles d'exploitation des produits culturels et informationnels marchands. En réalité, il m'apparaissait qu'il n'y avait finalement que deux grandes catégories — l'édition et le flot — et, à partir d'elles, une série de déclinaisons. Je parle de l'édition et du flot, non seulement pour nommer trivialement des modèles d'affaires, comme disent les gens du marketing, mais aussi pour caractériser une chaîne, depuis la phase de création, incluant les rapports entre le producteur et l'utilisateur, et jusqu'aux pratiques des consommateurs et usagers. J'ai successivement essayé de préciser quels étaient les critères et caractéristiques de ces deux catégories, puis je me suis demandé, comme d'autres, en quoi les portails et autres techniques

d'information et de communication reprenaient ou ne reprenaient pas des éléments qui étaient apparus tout au long de l'histoire des médias et des industries culturelles. Ce faisant, je me suis dit que nous étions en présence d'une logique sociale de la communication. C'est, en effet, autour de ces deux possibilités — l'édition et le flot — que s'organise la production culturelle, informationnelle, marchande industrialisée.

Qu'est ce, alors, qu'une « logique sociale » ? C'est là que j'essaie d'être plus précis, et c'est le thème d'un des nouveaux textes qui sont à l'origine du livre. Pour reprendre Pierre Bourdieu, je crois que ce sont des mouvements structurants et structurés (à partir de là, c'est de moi) autour desquels s'enroulent, se développent les stratégies des acteurs concernés. « Structurants – structurés », cela veut dire que, certes, il est difficile d'échapper à un mouvement structuré, mais qu'il est possible de jouer, de négocier, d'avoir une marge importante. C'est ce qui est en train de se passer avec les portails, qui, aujourd'hui, accordent massivement de la place aux messages publicitaires, mais qui laissent aussi se développer des produits qui sont payés par les consommateurs etc. Une logique sociale de la communication, c'est cette situation-là.

Ensuite j'ai établi une liste et j'ai commencé à travailler sur d'autres logiques sociales de la communication, car il y en a une dizaine. Sans entrer dans les détails, je pense que, depuis que l'information et la communication prennent de l'importance dans les sociétés contemporaines et surtout dans les sociétés développées et dominantes (page 127 de mon livre), il y a d'autres logiques sociales de la communication, qui sont autant de mouvements structurés autour desquels s'enveloppent et se déroulent les stratégies des acteurs. Il y a, par exemple, l'oligopole et la fourmilière (je ne reprends pas le terme « oligopole à franges » généralement utilisé en économie). Il y a aussi l'articulation entre industries de réseau, industries de matériel et industries de contenu et le développement du modèle réticulaire, c'est-à-dire la mise en réseau progressive des activités, point central dans le livre de Castells. Je précise toutefois que je pense qu'il y a, en effet, une tendance à la mise en réseau, mais que cette tendance ne constitue pas le phénomène unique et central qui caractérise le mode de développement selon Castells. Il y a encore, en tant que logique sociale, la fragmentation de l'espace public et la constitution d'espaces publics partiels, question sur laquelle j'ai travaillé depuis assez longtemps, la question de l'alignement sur le média dominant et qui a fait l'objet de beaucoup de travaux à travers notamment des questionnements sur « comment y a-t-il des interpénétrations entre le média et le technique qui génèrent une espèce d'alignement sur le média dominant ? ». Le métissage des supports de communication est une autre caractéristique que nous avons mise en avant, Gaëtan Tremblay et moi en 1997, au moment où les thèses de Pierre Lévy<sup>12</sup> étaient sur le devant de la scène et opposaient radicalement les médias nouveaux aux anciens.

Voilà ce que peuvent être des logiques sociales de communication, qui s'inscrivent dans la durée, dans la très longue durée. Je ne dis pas qu'elles sont éternelles ou qu'elles ne peuvent pas être modifiées, mais je m'inscris en faux contre les points de vue développés par des experts et même

---

<sup>12</sup> LÉVY, Pierre, *L'Intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace*, 1994, Paris, La Découverte.

parfois par des collègues, sur les changements radicaux auxquels la communication, à travers les techniques et le numérique par exemple, donnerait lieu. Si vous lisez les quatre pages que *Libération* a consacrées hier à ce qui va se passer d'ici dix ans, vous aurez un magnifique exemple de ce genre de vision prospectiviste et même radicale-prospectiviste : aucune référence aux rapports sociaux, aux stratégies existantes et aux habitudes acquises. Il me semble pourtant que, précisément, l'idée de « logiques sociales de la communication », ou le syntagme « logiques sociales de la communication » permettent de montrer comment les pratiques quotidiennes, les stratégies des grands acteurs et des autres se déroulent, se développent, tout en étant inscrites dans la vie quotidienne.

Passons à la question sur information et culture. Comme d'autres, je pense que nous sommes en quelque sorte prisonniers, en France particulièrement, mais en Europe aussi, de certaines valeurs, par ailleurs tout à fait honorables, issues des Lumières, de Kant etc., qui nous amènent à considérer que les champs de l'information, de la communication et de la culture recouvrent des concepts sans relations, sans rapports les uns avec les autres.

En Amérique du Nord comme en Amérique du Sud, cela fait longtemps que ce point de vue-là n'est plus défendu. Je pense qu'effectivement, il y a de plus en plus d'interpénétration entre information et culture, ce qui, bien sûr, est problématique. S'agissant des produits et des services, je pense que leur contenu est informationnel, culturel et même communicationnel. « Communicationnel » dans le sens où il y a des produits qui sont uniquement des produits communicationnels. Lorsque je traite de la théorie des industries culturelles, j'ai de plus en plus tendance à y inclure l'information. Évidemment, les biens informationnels n'ont pas tous les mêmes modes de fonctionnement que la plupart des biens et services culturels, mais c'est à démontrer car, s'agissant par exemple de l'information documentaire professionnelle, je pense qu'il y a longtemps qu'elle fonctionne de façon proche. J'ajouterais même que, pour ce qui est de l'information d'actualité, des « news », il y a aussi des modes de fonctionnement qui sont tout à fait proches. En outre, les techniques d'information et de communication modernes, actuelles, numériques sont en train de les rapprocher très fortement. Voilà pour ces trois premières questions que vous m'avez posées.

**Judith Barna** : J'aimerais revenir sur ces questions un peu plus tard, mais, d'abord, nous pourrions restreindre nos interrogations aux questions de l'éducation.

**Pierre Mœglin** : Je commencerai par l'une de ces questions, tout en sachant que, si nous la prolongeons un peu trop, elle nous entraînera loin des préoccupations qui sont celles de notre échange d'aujourd'hui, telles que Judith Barna vient de les rappeler. Ma question ne vise donc qu'à nous permettre de saisir le contexte théorique général dans lequel se situent ton approche de l'industrialisation et son éventuelle application à la formation.

Je partirai du constat suivant : tes premiers travaux ont porté sur l'action culturelle. L'un de tes deux doctorats d'État avait d'ailleurs pour objet les politiques et dépenses culturelles des comités

d'entreprises. Les questions relatives à l'action et à l'animation culturelle, ainsi qu'à la diffusion de la culture et des pratiques culturelles t'ont donc intéressé depuis le départ, et elles n'ont jamais cessé de le faire, jusqu'à aujourd'hui, selon un *continuum* assez remarquable. Par ailleurs, l'information scientifique retient également ton attention de manière régulière. Tu viens, par exemple, d'y consacrer un chapitre dans un ouvrage sur la "publicisation de la science"<sup>13</sup>. Enfin, l'éducation et les industries éducatives t'ont également mobilisé à de nombreuses reprises, ainsi qu'en témoignent les articles qui sont consacrés à ces questions dans *L'information — communication, objet de connaissance*.

Ma question est donc la suivante : comment situerais-tu l'éducation et, pour reprendre un terme que tu emploies souvent, la « conquête » du champ de l'éducation par l'industrialisation, par rapport aux formes d'industrialisation qui, en parallèle, ont « conquis » et affectent aujourd'hui les deux autres champs, celui de la culture et celui de la diffusion de l'information scientifique et technique ? As-tu l'impression qu'il existe des décalages, temporels ou autres, des uns aux autres ? Et *a contrario* tes analyses te conduiraient-elles à penser qu'il y a aussi des points communs, voire des relations de complémentarité, entre les trois processus d'industrialisation ?

**Bernard Miège** : L'action culturelle, entendue comme la production et la diffusion culturelles non marchandes, donc non régulées par les lois des marchés, a effectivement été l'un de mes premiers centres d'intérêt. Il faut ajouter que c'est une question qui avait une importance sociale et politique évidente autour des années 1968, avant et après. Ce n'est donc pas seulement pour des raisons professionnelles que je m'y suis intéressé ; c'est aussi parce que, pour dire les choses un peu brutalement, le but que nous nous étions donné, à quelques-uns, était de reprendre le concept d'« appareil idéologique d'État » qu'avait forgé Althusser, mais en essayant de montrer que derrière ce concept, il y avait beaucoup de diversité ; Althusser avait proposé ce concept, en l'appliquant d'ailleurs aussi à l'éducation et à la famille, mais sans du tout aller voir comment les choses fonctionnaient dans la pratique. Nous avons donc mis les mains dans le cambouis, alors qu'à ce moment-là, l'« appareil idéologique d'État » restait fort abstrait. Tel était le point de départ. Mais une chose m'est alors apparue rapidement : les professionnels de l'action culturelle que j'avais connus de près étaient presque tous complètement imperméables à un autre pan de la culture, celui de la production et de la consommation culturelles : ce qui passait par des instances associatives ou publiques était fortement valorisé par eux, alors que le reste était totalement déprécié, mis de côté, oublié. Or, j'avais quand même une formation économique, qui me poussait à défendre l'idée qu'on ne peut pas mettre de côté les industries culturelles, parallèlement aux appareils d'action culturelle.

---

<sup>13</sup> MIÈGE, Bernard, « L'espace public scientifique sociétal : ô combien problématique ! », in PAILLIART, Isabelle (textes réunis par) *La Publicisation de la science. Exposer, communiquer, débattre, publier, vulgariser. Hommage à Jean Caune*, Grenoble, Pug., 2005, pp.125-140.

Tel est le déplacement qui est à l'origine de *Capitalisme et industries culturelles*<sup>14</sup>, livre collectif auquel j'ai participé et qui a beaucoup marqué ma production. En effet, comme Pierre Mœglin le suggère, la reprise que je fais de l'un des textes de ce livre, qui en est la postface<sup>15</sup>, n'est pas anodine. Peut-être est-ce même le texte le plus important que j'aie jamais écrit. J'ai d'ailleurs pu en tester récemment l'actualité auprès d'un conservateur des bibliothèques fort connu, dont je tairai le nom, et qui m'a dit être retombé dans sa bibliothèque sur cette postface, précisément au moment de l'effervescence autour de la question du droit d'auteur et des licences légales ; ce conservateur a remarqué que cette postface avait un rapport direct avec les événements en cours. J'ai donc travaillé sur l'action culturelle, puis je suis passé aux industries culturelles, mais sans oublier le secteur de l'action culturelle. Et en l'oubliant d'autant moins que, pendant longtemps et récemment encore, j'ai participé à des actions de formation d'animateurs culturels et de gens appartenant au monde des arts du spectacle. Voilà mon idée de départ : on ne peut pas opérer une dichotomie simple entre monde marchand / monde non marchand, car il y a des rapports entre les deux.

C'est pour cela que j'en viens à l'éducation, car bien sûr, je ne confonds pas le champ de la culture et le champ de l'éducation. Cependant, même si je ne les mets pas sur le même plan, je suis arrivé avec tout cet arsenal, en 1994, lorsque vous m'avez demandé de m'intéresser à l'éducation<sup>16</sup>. J'avais écrit dans le premier tome de *La société conquise par la communication*<sup>17</sup> un long paragraphe sur l'éducation, mais c'était plutôt sur les techniques, ou disons sur la longue expérience d'innovation avortée des technologies de l'éducation. Je m'étais intéressé à l'éducation de ce point de vue-là, mais c'est vous qui m'avez poussé à adapter ma perspective, à interroger le champ de l'éducation à partir de la théorie des industries culturelles. J'ai continué, par la suite, en me demandant quels pouvaient être, non pas les outils, mais les catégories de dispositifs techniques qui étaient en train de se mettre en place dans le champ de l'éducation. C'était un peu constitutif des échanges que j'ai eus avec Pierre Mœglin, mais aussi à travers une séance fort intéressante, dont nous n'avons pas encore tiré toutes les conclusions, qui a eu lieu entre le séminaire TICE du Gresec et votre séminaire, le SIF le 24 mai 2002.

Dans *L'information — communication, objet de connaissance*, je définis quatre catégories, qui empruntent beaucoup à la typologie de Pierre Mœglin, que vous connaissez tous<sup>18</sup>. Cela se trouve aux pages 164 et 165 du livre. Pour moi, il y a toute une série de téléservices, c'est-à-dire des services d'accès à des ressources éducatives et de gestion des cours, qui sont dans la filiation

---

<sup>14</sup> HUET, A., ION, J., LEFEBVRE, A., MIÈGE, B., PERON, R., *Capitalisme et industries culturelles*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1ère édition : 1978.

<sup>15</sup> MIÈGE, B., « Postface à la 2e édition », in Huet et al., 2<sup>e</sup> édition : 1984, pp.199-214.

<sup>16</sup> A l'occasion d'un colloque organisé par le SIF. La contribution de Bernard Miège a été publiée sous le titre suivant : « Quand l'éducation se rapproche des industries de la culture et de l'information », in E. Fichez (ed.) « La Notion de bien éducatif. Services de formation et industries culturelles », *Actes du Colloque international, Roubaix, janvier, IUP Infocom Lille 3 et Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication*, 1994, pp.445-454.

<sup>17</sup> MIÈGE, Bernard. *La Société conquise par la communication*, Grenoble, PUG, 1989.

<sup>18</sup> MŒGLIN, Pierre, « Industrialisation, crise, réindustrialisation », in MŒGLIN, Pierre, dir., *L'industrialisation de la formation. État de la question*, Paris, Centre national de Documentation Pédagogique, 1998, pp.207-247.

directe des pratiques actuelles. Ces téléservices correspondent de loin au volume le plus important, et ils s'appuient sur des outils, sans qu'il y ait forcément de ressources ou de contenus. Il y a aussi des ressources en libre service, sur les sites, qui sont très importantes dans l'action en éducation aujourd'hui. Il y a, troisièmement, des produits standard, surtout des modules de cours qui commencent à être proposés par des éditeurs, ce qui est également fort important. Et enfin, quatrièmement, il y a la possibilité, qui est seulement testée pour l'instant, de produits dans lesquels intervient tout un dispositif de formation complexe, interactif, qui est vraiment au cœur de ce qu'on peut appeler l'enseignement à distance. Comme je le fais remarquer dans le livre, cette typologie intègre plusieurs éléments, en particulier les rapports marchand / non marchand, présentiel / non présentiel, technique / contenu... Je n'ai pas la prétention d'avoir proposé une typologie valable *hic* et *nunc*, et définitive, même si je pense avoir été un peu plus loin que Pierre Mœglin. Je me suis d'ailleurs appuyé de manière précise sur son analyse parce que nous avons, lui et moi, une conception différente de l'industrialisation de la formation. Cette différence qu'il y a entre Pierre et moi, et d'ailleurs entre la majorité d'entre vous et moi, tient à ce que je ne mets pas l'accent sur les technologies éducatives : le phénomène d'industrialisation ne vient pas des outils, des technologies ; j'utilise donc l'industrialisation dans un sens plus précis.

Je pense que cette différence est centrale car elle est source de toute une série de malentendus chez les enseignants aujourd'hui, de manière générale. Bien sûr, la gamme des téléservices ou des ressources en libre accès change la relation éducative, mais on peut aussi dire que, d'une part, le recours à ces téléservices ne met pas en question le présentiel et, d'autre part, que ce recours ne remet pas non plus en question, en France, la soumission de l'éducation à l'Etat et aux autorités publiques. Évidemment, la quatrième catégorie d'activités, si elle se développait, pourrait favoriser cette mise en question. Ce qui change actuellement essentiellement avec les technologies éducatives, c'est finalement surtout le rapport enseignants-enseignés, mais ce n'est pas du tout la nature publique du dispositif de formation. J'ai encore souvenir d'un texte qui doit dater de 2003. Il s'agissait d'un éditorial du *Monde Diplomatique* dans lequel Ramonet tirait la sonnette d'alarme en disant « Attention ! les universités privées sont aux portes de chez nous et bientôt il y aura concurrence. ». C'était pour le moins prématuré ! Voilà, je maintiens la position que j'ai pu défendre à l'époque. Mais je pense aussi qu'il faudrait consacrer un texte à nos différences : ces technologies de l'éducation sont des technologies de l'information et de la communication, même si elles ne l'ont pas toujours été. Mais il n'est pas suffisant de dire que ces technologies produisent l'industrialisation ; l'industrialisation, c'est autre chose.

**Elisabeth Fichez** : Personnellement, je suis un peu perplexe sur la question que tu posais tout à l'heure, et je me demande si les spécificités de la médiatisation (que tu distingues de l'industrialisation) sont toujours les mêmes. Il me semble qu'il ne s'agit plus seulement, avec le numérique, de médiatiser la relation, mais de mettre en œuvre des spécificités de la technique qui ouvrent des possibilités pédagogiques nouvelles, comme par exemple recréer des supports

pédagogiques à partir de ce qui a été archivé, ou encore, presque en temps réel, réinvestir dans l'apprentissage ce qui se produit dans l'interaction collaborative.

Autre question, à propos du mot « services » car c'est précisément l'un des mots qui commence à poser problème dans certains contextes d'étude : peut-on parler de la formation comme activité de « service » quand il s'agit d'activités collaboratives produites par les usagers ?

**Patrice Grevet** : Juste sur la question spécifique que tu as abordée à propos des rapports avec le champ de l'éducation, il y a des choses que j'ai entendues qui m'intéressent beaucoup. Mais d'abord je voudrais émettre une suggestion : je ne crois pas que tu rendes justice aux économistes quand tu dis que, globalement, ils ne s'intéressent pas à des phénomènes comme l'informationnalisation, quel que soit le sens que l'on donne à ce terme. Je ne suis pas d'accord, en effet, parce que le monde des économistes est extrêmement divers, composé de nombreux courants de pensée. Je laisserai ce point-là de côté, cependant. Pour revenir à ce qui nous intéresse ici spécifiquement, ma question concerne tes rapports avec le SIF : personnellement j'ai des réactions très proches des tiennes ; il doit d'ailleurs y avoir quelque chose de commun entre nous, lié à des éléments de base dans nos formations respectives, puisque je suis économiste. Mais est-ce que la reproductibilité est un critère discriminant ou pas ? Évidemment je me situe du côté de ceux qui pensent que c'est un critère discriminant. Et, pour préciser cette idée, j'aurai une triple question, liée à l'échange polémique que nous avons eu, lors de notre séance à distance entre nos deux séminaires, à propos de Max Weber. Dans tes travaux, comment te situes-tu par rapport à Weber et, notamment, par rapport à sa conception de la rationalité ? Ensuite, quand tu qualifies de « wébérien » le SIF dans ses traits dominants, que veux-tu dire par là ? Enfin, quel jugement scientifique ce qualificatif comporte-t-il ? Est-il critique ou approuvateur ?

**Bernard Miège** : Je m'exprime certainement mal : pour moi la différence qu'il y a entre nous n'a aucune conséquence sur le jugement que je porte sur l'activité du SIF. De mon point de vue, vous utilisez le mot « industrialisation » de façon erronée, mais cela ne remet pas du tout en question ce que vous entendez faire. Dans les questions de Patrice Grevet et d'Elisabeth Fichez, il y a un peu ce reproche. Pour ce qui me concerne, je distingue industrialisation et marchandisation : il y a des produits qui sont marchands et qui ne sont pas industrialisés. Et, dans l'éducation, on parle énormément des produits marchands industrialisés : dans la formation continue, dans la formation privée, de façon générale, etc. Et alors, effectivement, le critère de la reproductibilité me paraît central, comme à tous les économistes classiques, tels que Marx, Pareto et d'autres. Je crois que personne aujourd'hui, parmi les multiples courants des sciences économiques, ne remet en question ce point là.

**Pierre Mœglin** : Mais la question était celle des produits industrialisés non marchands...

**Bernard Miège** : Dans une économie planifiée, il y a de l'industrialisation.



**Pierre Mœglin** : Mais n'y a-t-il pas également de l'industriel dans l'organisation planifiée de l'éducation nationale ?

**Bernard Miège** : Non.

**Pierre Landry** : La décision du MIT de mettre à disposition des contenus normalisés et produits de manière industrialisée est un exemple de produits industrialisés non marchands, et ce n'est pas un marché, puisque c'est gratuit.

**Bernard Miège** : Je reviens à la question du ministère : non, les enseignants de collège donnent des cours de français, c'est en présentiel, et ce n'est pas industrialisé.

**Yolande Combès** : Oui, mais il y a des segments, surtout à l'université, par exemple au Canada, où le savoir est consubstantiellement lié à la reproduction et à l'industrialisation.

**Bernard Miège** : C'est un autre problème ! Il s'agit des rapports entre les institutions publiques et parapubliques et le marché ! Les Maisons des Jeunes et de la Culture ont sûrement joué un rôle comme lieux de tournée pour des chanteurs jeunes, débutants, etc. qui, éventuellement, sont devenus ensuite des vedettes. C'est la question du rapport marchand / non marchand : il y a toujours eu interpénétration entre les deux. Mais, par rapport à l'exemple que tu choisis, en signalant le fait que des institutions publiques, universités, lycées, expérimentent, frayent, et ouvrent le chemin pour une industrialisation des produits, je veux bien le reconnaître. Toutefois, cela reste non-marchand. Même les professeurs qui font des bouquins, et l'édition, par exemple les Presses Universitaires de Grenoble, qui sont une Société Coopérative de Production, une Scop, relèvent du non-marchand ! Concernant le MIT, ce sont eux qui décideront s'ils en font un marché, s'ils feront une société de valorisation de droits privés qui passera des accords avec Bill Gates.

**Elisabeth Fichez** : Mais en ce qui nous concerne, effectivement nous ne sommes pas uniquement sur des processus d'industrialisation, comme je l'ai dit tout à l'heure : nous sommes sur des processus de médiatisation... et je ne mets pas forcément cela sous l'étiquette « industrialisation »...

**Pierre Mœglin** : Le MIT, ce n'est pas industrialisé ?

**Elisabeth Fichez** : C'est formaté...

**Bernard Miège** : C'est pour cela que je faisais référence à cet éditorial de Ramonet qui exprimait publiquement quelque chose qui, pour l'instant, relève presque d'un fantasme social. Je me suis dit, il y a quatre ou cinq ans, qu'évidemment, les formations de marketing, de management, à destination, par exemple, de l'Asie ou de l'Afrique pouvaient se développer rapidement. Sur les trente ans qui viennent, nous aurons bien des exemples de produits industrialisés, bien entendu. Mais quels seront les rapports avec les institutions publiques, les universités etc. ? Difficile à dire. Concernant la question d'Elisabeth, c'est précisément pour cela que je parle de médiatisation de la communication. C'est pour moi un phénomène central qui relève d'une position disciplinaire. C'est aussi pour cela que nous avons essayé de montrer nos différences avec les sciences de l'éducation. C'est vraiment là que se trouve l'élément spécifique de ce que l'on peut appeler une « approche communicationnelle ». Et précisément, ce que vous faites me paraît complètement relever de ce phénomène de médiatisation de la communication. Je n'ai pas dit autre chose.

La numérisation est quelque chose d'assez complexe, oui. Actuellement, et un peu trop activement, à mon avis, nous sommes en train de différencier totalement tout ce qui était pré-numérisation et tout ce qui est techniques de numérisation. Technologiquement, c'est vrai que la numérisation et la compression du signal sont des éléments clefs aujourd'hui. La numérisation, qui dépasse le cadre des technologies de l'information et de la communication, me paraît être quelque chose à traiter comme relevant de l'innovation. J'ai une conception assez exigeante du mot « innovation », que je n'utilise pas pour désigner simplement le changement, le passage du baladeur à l'iPod ou de la téléphonie mobile 2G vers la 3G par exemple. Ces changements ne me paraissent pas relever de l'innovation. Je crois que l'innovation concerne des phénomènes technologiquement lourds, et, incontestablement, la numérisation et la compression du signal sont des phénomènes technologiquement innovants. Notre problème à nous, qui vivons dans cette période de profonde transformation, c'est que nous avons tendance à tout qualifier de mutation ou d'innovation, alors que cela relève parfois simplement du changement.

Concernant mon rapport à Weber, j'ai une réponse très simple à proposer, qui tient à ce qu'Habermas a ajouté un quatrième « agir » aux trois que Weber avait déjà proposés : il a ajouté « l'agir communicationnel ». Comme lui, je ne renie pas Weber, mais je m'attache à l'agir communicationnel, qui est un élément clef de la pensée d'Habermas dans les années 80 et dont on n'a pas tiré toutes les conclusions, même s'il a des limites (il a été trop facilement critiqué car il est effectivement surtout axé sur le langage). Disons que, si Habermas était un peu plus « palatien », cela permettrait de mieux comprendre l'agir communicationnel. Cet agir a sans doute toujours fonctionné, mais j'ai la conviction forte que les choses ont complètement « tourné » à la fin des années 40. On ne peut pas appeler « communication moderne » ou « information — communication » ce qui fonctionnait avant. Même s'il s'inscrit dans des filiations antérieures, ce paradigme « information — communication » prend son essor à ce moment-là. Or, effectivement Weber n'en a pas tenu compte, mais cela se comprend. La difficulté de l'apport d'Habermas, c'est qu'il faut désormais penser les quatre agir ensemble, et il faut les articuler.

**Pierre Mœglin** : Je voudrais revenir aux relations entre médiatisation et industrialisation : l'important n'est peut-être pas de les opposer, mais plutôt d'examiner à quel moment, dans quelle mesure et sur quels critères il serait possible d'identifier l'apparition de la forme industrielle de la médiatisation. Pour prendre un exemple extérieur à notre champ, emprunté à l'histoire de l'édition, l'on repère, dans cette histoire, certains moments importants où un format, dû à l'adoption de certaines manières de faire, facilite l'industrialisation de la médiatisation, c'est-à-dire donne à la médiatisation une dimension industrielle. Par exemple, l'invention des cahiers, dont tout livre se met à être composé, se produit dès le XII<sup>e</sup> siècle, bien avant que l'imprimerie n'existe, par conséquent. Or, ces cahiers facilitent la reproduction du livre en série et à grande échelle, chaque copiste s'en voyant attribuer un, ce qui permet à plusieurs d'entre eux de travailler en parallèle. La division du livre en cahiers favorise donc la division du texte en chapitres et en parties, mais elle favorise aussi la division du travail et, par conséquent, la reproduction industrielle du livre. Et ce, sans qu'aucune technique d'imprimerie n'y contribue déjà. Une telle conversion industrielle de la médiatisation s'effectue donc dans une perspective de reproduction et même de reproduction élargie. De même, dans le champ de la technologie éducative — je dis « technologie » (et non pas « technique ») pour désigner le courant anglo-saxon, animé dans les années 1960 et 1970 par les théoriciens de l'audiovisuel et de l'enseignement programmé dont les innovateurs d'aujourd'hui sont les héritiers —, l'objectif de la rationalisation de la conception, de la production et de l'usage des produits pédagogiques me semble, au nom de l'esprit d'ingénierie, au nom d'un esprit industriel, marquer un progrès de l'industrialisation de la médiatisation éducative. Je n'oppose donc pas médiatisation et industrialisation ; au contraire, je m'interroge sur les conditions qui permettent à l'industrialisation de gagner les pratiques de médiatisation. Que penses-tu de cette proposition ?

**Bernard Miège** : Personnellement, je pense que la dimension technologique est en train de gagner beaucoup de terrain dans les appareils scolaires et éducatifs. En témoignent, par exemple, les micros en réseau ou la possibilité offerte aux élèves d'accéder à de l'information sur des sites. Mais je n'appellerai pas cela « industrialisation », même si ces innovations sont basées sur l'utilisation d'outils qui sont produits industriellement. Par contre je suis totalement d'accord avec toi et je dirai que l'interrogation est totalement justifiée : il est fécond de s'intéresser à ce que tu viens de dire, de se demander, par exemple, ce qui, dans l'éducation, est comparable aux cahiers dans l'édition, et de voir si la modularisation des enseignements est susceptible de produire quelque chose qui serait réellement industriel.

Vous avez donc entièrement raison de formuler ces interrogations. Mais je pense que ce qui vous intéresse est seulement en train de faire son apparition, et que cela reste encore un élément bien secondaire dans l'activité éducative d'aujourd'hui. Cela dit, si l'on se place du point de vue des Sic, il est évident que ce qui se passe aujourd'hui est tout à fait important. C'est important parce que la formation des usages des outils est un point clef : la maîtrise que les enfants acquièrent au contact des outils est quelque chose de central. Par exemple, la mise en réseau des écoles change

considérablement l'apprentissage. Du point de vue de l'approche communicationnelle, élément central des Sic, ce qui est en train de se passer est tout à fait important, pour moi et pour Patrice Grevet d'ailleurs.

Cependant, nous ne sommes pas encore dans la production de kits, de modules de cours qui seraient vendus. Tu connais beaucoup mieux que moi l'histoire du livre scolaire et comment le livre scolaire s'est imposé aux enseignants. Avec le multimédia, on est devant un problème du même type, un problème de temporalité.

**Alain Payeur** : On a vu au début comment, par rapport à la culture, un déplacement s'est produit à travers les industries culturelles. Ce n'est même pas un déplacement ; ce serait plutôt, justement, la re-formation d'usages, une re-formation liée à l'importance nouvelle prise par la technologisation. Je veux dire par là que, même si c'est trop tôt du côté de l'éducatif, il faudrait peut-être quand même y regarder de près. En effet, c'était trop tôt pour la culture, à l'époque, et c'est du côté des industries culturelles qu'on a vu des choses se mettre en place. Est-ce que, aujourd'hui, ce ne serait pas du côté du péri-éducatif, en train de devenir un concurrent réel pour l'éducatif, qu'il faudrait identifier les changements et voir comment les choses se passent ?

**Alain Chaptal** : Personnellement, j'irai totalement dans le sens d'Alain Payeur. De fait, si l'on analyse, par exemple, la situation américaine, l'on y voit actuellement un certain nombre de mécanismes se développer. En particulier, l'on peut voir comme se mettent en place, pour remettre en cause le système éducatif traditionnel et son organisation en tant que système public, des dispositifs qui s'appuient très fortement sur la technologie et sur la médiatisation. Je pense aux mécanismes dérogatoires propres aux « *charter schools* », et je pense aussi à tout ce qui touche au développement de la scolarisation à domicile. Curieusement, ce sont des phénomènes qui ont été assez peu relevés, même si l'on voit apparaître, en France, des propositions du même type.

**Bernard Miège** : Je dois avouer ici ma méconnaissance (relative) par rapport ce que vous envisagez. Certes, je me suis intéressé au péri-éducatif, mais il y a assez longtemps. D'une certaine façon, le péri-éducatif était déjà ambigu dès son origine et dans son développement : il était à la fois, pour certains enseignants, le moyen de faire pression sur l'éducatif, de le faire évoluer, et d'un autre côté il était aussi marqué par une critique de l'éducatif, sa contestation et son rejet. En particulier, dans l'éducation artistique, tout ce qui tournait, et qui continue de tourner autour des initiatives du Ministère de la Culture, s'inspirait très clairement d'une position contestatrice : beaucoup de spécialistes pensaient que cette forme d'éducation ne pourrait jamais se faire dans le cadre de l'école. Donc, le péri-éducatif possède déjà une histoire un peu particulière par rapport aux problèmes dont nous parlons ici. Mais effectivement, si, avec les pratiques que tu indiques, le péri-éducatif s'appuie sur des produits à base de communication, il peut devenir un facteur très efficace de mise en cause du système éducatif. Cela est surtout vrai dans les pays où la gratuité scolaire n'existe pas, ou pratiquement pas, comme aux Etats-Unis. Or,

l'un des éléments clefs du débat d'aujourd'hui dans les écoles françaises, c'est la question de la gratuité scolaire. Tu as donc raison : la mise en cause du système public par le péri-éducatif, s'appuyant sur des outils et des produits de communication, correspond certainement à une réalité.

Ne concluez donc pas de ce que j'ai dit que je pense que le système, que l'appareil éducatif n'est pas visé. Il y a longtemps qu'il est visé, au contraire. Il est visé à travers les offensives contre la gratuité, remise en cause par toutes les exceptions, par toutes les initiatives « péri ». Et maintenant, il est visé par les produits communicationnels. Je pense qu'est en train de se mettre en place un phénomène qui est beaucoup plus fort que celui qui s'est produit avec le livre scolaire. Certains produits vont prendre de l'importance, j'en ai la conviction, mais ce dont il s'agit actuellement, c'est ce qu'on appelle les téléservices, donc des services qui utilisent de la télécommunication, des outils, et des ressources...

**Alain Chaptal** : J'ai une question complètement différente, qui porte sur la place que tu donnes à la technologie, et à ce que je perçois peut-être comme une certaine sous-estimation de ta part. Je vais donc prendre le risque d'être accusé d'être un radical prospectiviste... Il me semble qu'en effet, tu développes une pensée des évolutions techniques qui n'est pas vraiment stabilisée. Certes, cette instabilité n'est pas nécessairement critiquable, et d'autant moins qu'elle est cohérente avec ta position, qui est justement de ne pas avoir de position globale. Cependant, l'on sent, à travers un certain nombre de citations de toi que j'ai relevées, que, tantôt, tu insistes sur la diversité des Tic, et tantôt, souvent même, tu les présentes uniquement comme des technologies de connexion, par opposition aux médias et aux contenus. Et puis, de temps en temps, tu dis, comme en 1997 dans le tome 2 de *La Société conquise par la communication*, que « la technique est de plus en plus difficile à appréhender de manière univoque ». En 2000, dans *Les Industries du contenu face à l'ordre informationnel*, à propos de la position de Lévy, tu reprends l'idée que les médias sont des instances de diffusion de programmes et que les Tic sont des moyens d'échanger à distance, bref des moyens de connexion, même si tu notes fort justement qu'Internet participe de l'une et de l'autre des deux catégories. En 2002, tu écris que les Tic sont encore peu à l'œuvre dans les programmes informationnels et culturels, et tu ajoutes que l'industrialisation des contenus correspond, avant tout, à des modèles connus et expérimentés depuis longtemps. Sur ce point, je suis d'accord, mais, dans un texte inédit de 2004, qui figure dans *L'information — communication, objet de connaissance*, dans le tableau des logiques sociales, tu me surprends lorsque tu formules le souhait de voir apparaître le « multimédia », que tu opposes à la juxtaposition actuelle d'écrits, d'images, de sons et de graphiques. Or, je trouve des citations qui vont exactement dans le sens contraire. Notamment, en 1998, dans ta contribution à *L'Industrialisation de la formation. État de la question*, où tu parles de la numérisation comme d'une innovation technique majeure, ou bien, deux ans plus tard, lorsque tu dis que les Tic sont le premier vecteur de la nouvelle étape de l'industrialisation. Et puis, dans un texte de 2004, qui n'est pas inédit mais qui est très récent, tu dis (ce avec quoi je suis absolument d'accord) que le procès engagé avec les TIC n'est pas

comparable qualitativement et quantitativement avec les innovations antérieures. À travers ces hésitations je trouve que, globalement, tu sous-estimes le rôle des innovations techniques. Or, il me semble, malgré tout, que sans courir le risque d'être radical-prospectiviste et de tomber dans le déterminisme technologique, l'on peut mettre l'accent sur le développement du numérique et sur des phénomènes assez nouveaux en termes d'articulation entre réseau, matériel et contenu. Ce que je dis renvoie à la définition de la convergence et aux deux phénomènes qui me semblent les plus intéressants à cet égard : le contrôle rendu à l'utilisateur final, et le développement de productions qui ne sont plus forcément le fait de grosses structures. Soit ces productions relèvent de l'autoproduction, comme l'indique par exemple le phénomène de l'auto-journalisme, soit ces productions sont imputables à des micro-structures qui, de ce fait, donnent une force nouvelle, ou plutôt ont un impact nouveau sur des structures associatives, accordant ainsi une nouvelle jeunesse à toutes les utopies de la communication sociale qu'on a connues dans les années 1970. Donc, par rapport au débat logiques sociales / logiques socio-économiques, tu sembles mettre l'accent davantage sur l'importance du phénomène de courtage.

**Yolande Combès** : J'ai, quant à moi, une question par rapport à l'autonomisation. Tu expliques bien qu'aujourd'hui les médias sont devenus autonomes par rapport aux autres champs. Ou bien tu dis : « ça va s'autonomiser ». Donc, quand tu examines la situation de l'université, tu dis que leur valorisation va s'effectuer en dehors de l'université, dans une instance différente. Et donc, qu'ils vont se couper de l'instance universitaire. Or, nous, nous avons l'impression que le développement des médias peut se faire de l'intérieur, à travers notamment la création de ces micro-structures dont parlait Alain Chaptal. Autrement dit, ma question est de savoir si le développement des médias industriels va générer un champ de pratique différent de l'institution éducative et extérieur à elle. Ou bien est-ce que nous ne pourrions pas assister à des évolutions de l'intérieur ? Pour nous c'est une question qui se pose, et nous n'avons pas encore de réponse à apporter.

**Pierre Mœglin** : Je suis d'accord avec ce que viennent de dire Yolande Combès et Alain Chaptal. Mais peut-être ajouterai-je l'hypothèse suivante : ces micro-structures ne seraient pas seulement le fait de petits éditeurs renouant peu ou prou avec les utopies de mai 68 ; ces micro-structures pourraient aussi être portées par les nécessités d'un développement industriel et d'une nouvelle organisation du travail auxquels, aujourd'hui, toutes les firmes sont soumises, même les très grandes. Pour préciser ma pensée, je voudrais te demander si tu n'as pas le sentiment que, par rapport à l'industrialisation de la formation, dans le camp de ceux qui en contestent l'existence et les modalités, il y a, en gros, deux positions. La première, anti-industrialiste par principe, que tu aurais peut-être un peu défendue à certains moments, soutient qu'il y a incompatibilité pure et simple entre l'éducation et le mode de fonctionnement industriel. La seconde consiste à indiquer que, sous sa forme historique (celle de la grande industrie), l'industrialisation concerne peu l'éducation. En revanche, les nouveaux développements industriels, le « nouveau monde

industriel », intéressent l'éducation, ses structures de production multimédia, par exemple, et les usages qui sont faits de leurs produits.

**Bernard Miège** : Dans tout ce qui vient d'être dit, je vois deux grandes catégories de questions, un peu différentes.

J'admets l'idée que ma pensée sur les techniques n'est pas vraiment stabilisée. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je travaille actuellement sur ce problème. Cela étant, il y a plusieurs éléments qu'Alain Chaptal a cités, entre lesquels je ne vois pas de contradictions, tout simplement parce que je marque en permanence la différence entre « technologies » et « Tic ». Je réfère souvent « Tic » à « média » : il y a des Tic qui me paraissent renvoyer à « information et médias », mais d'autres Tic sont des techniques de communication, d'information directe. Je vois donc moins de contradictions que toi, parce que pour moi, par exemple, la numérisation est un phénomène d'ordre technologique. Effectivement, il est très difficile de se faire comprendre là-dessus, parce qu'on lie souvent technique et technologies, sans les différencier. Cela dit, est-ce que je sous-estime la technologie ? Je n'en ai pas l'impression, car le point de vue que je défends et que tu as bien relevé (j'ai d'ailleurs passé mon temps à l'expliquer) consiste à dire que Pierre Lévy prend ses désirs pour des réalités. Je ne cesse de rencontrer des gens qui me disent « c'est demain la veille, attention à ce que vous allez vivre etc. ». Je collectionne d'ailleurs les textes de Michel Cartier<sup>19</sup>, qui est certainement le prospectiviste technologique le plus actif, car il donne un exemple abouti de ce type de pensée.

La question de l'innovation technologique est généralement fort mal posée, tout le problème étant celui de sa définition. Qu'appelle-t-on innovation technologique ? Est-ce l'iPod qui remplace le baladeur ? Est-ce la numérisation ? Ma pensée n'est pas stabilisée, effectivement, mais il me semble que l'on ne peut parler d'innovation qu'à partir du moment où l'innovation est stabilisée. Je ne peux pas me positionner autrement : parler d'innovation technologique implique de référer le processus d'innovation à toute une série d'autres éléments qui ne relèvent pas du tout de la technologie mais qui relèvent forcément des logiques sociales de la communication. On ne peut pas ne pas avoir comme point de vue que, finalement, l'innovation consiste en la rencontre entre un processus technologique nouveau et des pratiques sociales qui viennent de loin. Et je ne pense pas que l'outil technique, en tant que tel, génère des pratiques de ce type (je pense que, pour vous, c'est la même chose d'ailleurs). En revanche, les auteurs dont on parle développent ce point de vue : « attention ! tout va changer parce que les technologies portent le changement en elles-mêmes, etc. ».

Ensuite, je reviens à la question de Yolande Combès complétée par Pierre Mœglin, que je vais relier à une question antérieure, sur laquelle je suis peu compétent (Patrice Grevet l'est beaucoup plus que moi, autour de ce qu'il appelle « néo-industrialisation des services »). Il y a effectivement un phénomène de néo-industrialisation autour des services. Je veux parler de la production

---

<sup>19</sup> Michel Cartier est professeur au département de Communication de l'Université du Québec à Montréal ; il est spécialiste de la télévision, du multimédia, des nouveaux médias et de la « communautique ».

industrielle de biens immatériels, mais qui n'en sont pas moins reproductibles. Patrice Grevet connaît cela beaucoup mieux que moi. Puisque cette néo-industrialisation à base de services utilise des micro-structures, notre objectif, en tant que chercheurs, nous conduit à essayer de voir comment ces micro-structures, qui parfois se développent dans un cadre associatif, deviennent des vecteurs de cette industrialisation. J'ai travaillé, dans le cadre de sa thèse, avec Olivier Galibert<sup>20</sup>, et c'est précisément cela qu'il a essayé de montrer, à partir de 24 cas de services. Il y a effectivement des micro-structures qui continuent leur vie, d'autres qui s'arrêtent, et d'autres qui sont reprises dans le cadre de grandes firmes. C'est un phénomène auquel nous sommes attentifs depuis longtemps. Un exemple nous en est fourni par les jeux. L'industrie des jeux marche ainsi : les jeux sont mis en service sans être complètement bouclés, peaufinés etc. et, finalement, l'on voit toute une série d'usagers, de consommateurs, qui peaufinent le jeu, qui l'améliorent. C'est un phénomène qui est strictement du même ordre que celui auquel, par exemple, a correspondu le lancement du minitel. L'industrie du jeu est le parfait exemple de ce phénomène, et l'éducation le sera aussi. Puis-je vous demander si vous êtes d'accord avec moi sur le fait que le technologique constitue un niveau majeur ?

**Pierre Mœglin** : Le mot « technologie » est compliqué ; il désigne non seulement la technique mais encore l'ensemble des conceptions, des modes d'emploi et des usages des outils techniques ou des machines. Une telle définition se trouve, par exemple, chez Paul Saettler<sup>21</sup>. Autrement dit, la technologie recouvre, en plus de la technique, les représentations, les projets, les réalisations qui en accompagnent la mise en œuvre, éventuellement la mise en marché.

**Alain Chaptal** : Je pense qu'on se prendra toujours les pieds dans le tapis à cause de ces fichus Anglo-saxons. En outre, je ne suis pas sûr que l'on puisse tenir un discours assuré. Par exemple, le fait que l'on regarde TF1, via son antenne hertzienne, par l'ADSL ou grâce à une antenne satellitaire a finalement relativement peu d'importance. En même temps, le changement technique, qui tient à ce que l'on peut regarder TF1 via l'ADSL, est porteur de recompositions de jeux d'acteurs qui sont considérables. Donc c'est un peu compliqué.

**Chantal Steinberg** : Après avoir écouté votre exposé, très intéressant, et les questions et réponses qui l'ont suivi, je voudrais savoir dans quelle mesure on pourrait dépasser, en général, les rapports d'opposition entre capitalisme et industries culturelles, pour reprendre le titre de l'un de vos ouvrages, et, pour ce qui concerne le SIF, l'opposition entre industrie et formation. C'est-à-dire comment pourrait-on éviter une perspective selon laquelle, comme Alain Chaptal l'a évoqué tout à l'heure, l'on assisterait à une diminution non compensable des prestations d'un secteur public qui s'amenuiserait de plus en plus face à la logique marchande. Dans ce que vous disiez,

---

<sup>20</sup> GALIBERT, Olivier. *Les communautés virtuelles entre marchandisation, don et éthique de la discussion*, Université, thèse, Grenoble 3, 2003.

<sup>21</sup> SAETTLER, Paul. *History of Instructional Technology*. New York, McGraw-Hill, 1968.



j'ai cru voir ressortir deux idées, en effet : celle selon laquelle ces visées industrielles et marchandes, dans le champ éducatif, peuvent être tempérées par le mouvement structurant-structuré que vous avez évoqué, mais aussi cette autre idée, contradictoire, selon laquelle il n'y aurait rien à faire : de toute façon, avez-vous dit, on ne peut parler d'innovation et des effets de l'innovation que quand ils se sont produits, c'est-à-dire quand c'est trop tard. D'où cette espèce d'« à quoibonisme », alors que nous-mêmes, au SIF, nous pensons que, même à l'état d'esquisse, le processus est déjà signifiant, et qu'il faut s'y intéresser dès maintenant. Je reprends ce que vous avez dit, lorsque vous nous avez montré que, dans l'éducation secondée, de toute façon, il n'y a, pour le moment, que des tentatives avortées d'introduction de l'industrialisation.

**Bernard Miège** : Il y avait.

**Chantal Steinberg** : Il y aurait donc maintenant de l'industrialisation ?

**Bernard Miège** : Tout ce dont nous avons parlé ce matin me paraît, en effet, avoir pris un élan, avoir connu une accélération à partir des années 1990. Ou, plus précisément, après la chute du Mur de Berlin, à partir du moment où le mode de production capitaliste s'est étendu sur l'ensemble de la planète ou, du moins, à partir du moment où il s'est mis à viser cette extension. Autrement dit, je critique Castels lorsqu'il établit une séparation entre mode de production et mode de développement et lorsqu'il ne cherche pas à relier et à articuler les deux, en ne s'intéressant qu'aux modes de développement. Cela étant, la question est de savoir si tout est joué, s'il y a un horizon indépassable ou bien si cet horizon est dépassable. Je ne suis pas relativiste, loin de là, mais je pense néanmoins qu'il y a des combats qui se situent à côté de la plaque. L'exemple que j'ai donné tout à l'heure, ce haro sur les universités numériques, me paraît vraiment relever d'un combat mal placé. Et puis, par ailleurs, je suis toujours étonné de voir qu'il y a partout beaucoup d'intérêt pour les petites structures, tandis que les responsables de ces petites structures n'ont eux-mêmes qu'un objectif : les faire devenir grosses, même si, bien sûr, ils gardent leur spécificité en se faisant diffuser par des majors.

**Judith Barna** : Nous allons poursuivre et achever nos échanges autour du quatrième thème, qui porte sur la question des usages.

**Elisabeth Fichez** : Je vais intervenir sur deux points, mais auparavant, je voudrais dire que j'ai trouvé tout à fait intéressante l'allusion que tu as faite tout à l'heure à la façon dont les normes d'action liées à des activités pédagogiques particulières sont en train de faire évoluer la question des usages. J'ai surtout repris ce que tu évoquais dans tes « interrogations majeures ». Dans ce passage-là, que tu peux sûrement élargir maintenant, tu évoquais un certain type de problématiques à propos des usages : je reprends tes mots — « rôle du consommateur », — lié

aux premières étapes de la vie du produit, face à des fabricants. Je trouve qu'à travers ces mots, « produit », « consommateur », « fabricant », nous sommes dans un type de problématique concernant la conception des usages qui est différente de la situation appréhendée en termes de « dispositifs ». Et là, je rejoins l'une de tes remarques, portant sur le fait que la notion même de technique est évolutive. Où la technique commence-t-elle et où finit-elle ? Le fait est que l'on est beaucoup aujourd'hui sur des logiciels intégrés, qui, évidemment, permettent à l'enseignant-prescripteur comme à l'utilisateur de faire des choses différentes. Donc, quand on parle aujourd'hui de « co-conception » et de « co-évolution », on parle aussi, peut-être, d'« usager-fabricant », d'« environnement de travail » et d'autres phénomènes qui reviennent beaucoup... J'ai vraiment l'impression qu'il y a effectivement des innovations majeures qu'il faut suivre — parce que, là aussi, ce n'est pas réalisé, on reste sur des expérimentations — pour travailler sur l'implémentation et remonter très en amont dans le processus technique. Ce que l'on essaye de comprendre, c'est ce que l'on met derrière ces idées de « co-conception », et là aussi, bien sûr, ce que cela va modifier dans les rôles, dans l'organisation sociale.

Un autre point, très lié à celui-ci et que j'aimerais évoquer aussi tient à ce que la question ne se pose pas seulement dans les institutions éducatives, mais aussi, par exemple, dans ce qu'on appelle les « pôles de compétitivité ». Dans le Nord, on a un pôle intitulé « industries du commerce ». Ce ne sont même pas des services, mais des « industries » du commerce ! Les labos se trouvent impliqués, en tant que centres de recherche, dans ces pôles de compétitivité, et on y entend, concernant l'approche des usages, des mots comme « usability », « acceptability », tout un vocabulaire concernant les usages qui ne nous est pas complètement étranger et qui revient en force. Mais, dans la mesure où l'on se trouve impliqué dans ces opérations en tant que chercheurs, peut-on faire aujourd'hui l'économie d'une réflexion revenant aux débats conceptuels passés ?

**Bernard Miège** : Mon sentiment est qu'il y a un acquis collectif contribuant à la formation d'une théorie des usages des Tic, acquis qui est incontestable et qui s'est forgé dans les décennies 1980 et 1990. De ce point de vue, le bilan qu'en a fait Josiane Jouët<sup>22</sup> dans le numéro 100 de *Réseaux* est, à mon avis, assez incontestable. Mais le problème, c'est qu'aujourd'hui il y a une accélération de l'innovation et des changements techniques, à partir de la période « post start-up ». En outre, la question se pose dans d'autres domaines et dans d'autres champs que celui des Tic : j'ai, par exemple, fait allusion à la question des nanotechnologies autour desquelles de gros conflits sont déjà ouverts. Par conséquent, nombreux sont ceux, y compris des collègues, qui reprennent les choses au point de départ en faisant quasiment passer à la trappe les acquis de toute la sociologie des usages. Je suis très étonné de voir ressurgir, par exemple, cette question de « l'acceptabilité ». Les ingénieurs du CEA demandent aux spécialistes des sciences sociales de leur dire ce qui, dans les techniques, est acceptable et ce qui ne l'est pas. C'est un premier point.

---

<sup>22</sup> JOUËT, Josiane. Retour critique sur la sociologie des usages, in *Réseaux, communication, technologie, société* N°100, 2000.

Le second, c'est qu'à mon avis — et je pense que certains d'entre vous seront d'accord —, la sociologie des techniques est restée sur le versant « usager-consommateur », pratiques et rapports à la technique ; la réflexion n'a pas du tout progressé, en revanche, dans le sens que Jean-Guy Lacroix, Pierre Mœglin, Patrick Pajon, Gaëtan Tremblay et moi avons engagé dans un article de *TIS* qui date de 1993<sup>23</sup>, à propos du rapport entre offreur, producteur et usager, usages émergents, etc. Dans cet article, nous avons essayé d'établir une relation entre production et usages. Or personne, y compris nous-mêmes, n'a repris cette perspective. Pourtant si la sociologie des usages en reste au seul niveau des usages, elle ne débouchera pas.

**Elisabeth Fichez** : L'idée n'est-elle pas aussi que les conditions de la production, justement à cause de l'innovation technique, se modifient, qu'elles évoluent et qu'il faut aussi les intégrer, ce qui va plutôt dans le sens de la position initiale que toi et ces auteurs avez défendue ?

**Bernard Miège** : Nous avons effectué une recherche commanditée par l'un des opérateurs de téléphonie, et nous avons essayé de montrer qu'il ne fallait pas se contenter d'interviewer les usagers. Ces industriels disposaient de beaucoup de données statistiques et ils nous sollicitaient pour faire des « entretiens usagers ». Leur question, toute simple — et je pense qu'à France Telecom ils se posent la même — était de savoir quand et comment le 3G va démarrer et avec qui. En réalité, pour répondre à cette question-là, il ne faut en aucun cas se contenter d'aller voir ce que font les usagers, dès qu'un nouvel outil sort sur le marché. Je pense que l'on en sait presque assez sur les usages eux-mêmes. Il y a, par contre, une chose sur laquelle on en sait très peu : ce ne sont pas les comportements, mais ce sont les pratiques. Les comportements, c'est par exemple : qui lit *le Monde* tous les jours ? Qui a une fréquentation régulière de la presse gratuite ? Les pratiques, c'est beaucoup plus compliqué : par exemple, comment s'informe-t-on sur l'actualité ? Quant aux usages, c'est : va-t-on chercher les informations sur son téléphone mobile ou dans un journal papier ? Comment faire pour que des usages nouveaux interviennent ? Il faut distinguer les trois niveaux — comportements, pratiques, usages —, et ce n'est pas parce que l'on a quelques idées sur la façon dont se forment les usages (il y a, par exemple, beaucoup de statistiques sur la lecture), que l'on parvient au phénomène central qui est celui des pratiques.

**Elisabeth Fichez** : Un petit problème qui, il m'a semblé, nous opposait, d'un point de vue méthodologique, porte sur l'étude des traces. C'est d'autant plus important que je vois, notamment avec les doctorants, que c'est une question presque mythique et que l'on ne sait pas très bien traiter.

---

<sup>23</sup> LACROIX, Jean-Guy, MIÈGE, Bernard, MÆGLIN, Pierre, PAJON, Patrick, TREMBLAY, Gaëtan, « La convergence des télécommunications et de l'audiovisuel : un renouvellement de perspective s'impose », *TIS Technologies de l'Information et Société*, vol. 5 n°1, Montréal et Liège, 1993, pp.81-105.

**Bernard Miège** : Avec les doctorants, toute la difficulté est de leur dire : « votre sujet est très intéressant, mais à quel moment du cycle ce que vous analysez se passe-t-il ? ». C'est la vraie question. J'ai vu des doctorants se lancer sur la presse numérique en 1998, qui ont soutenu en 2002. Vous voyez ce que cela veut dire par rapport à ce qui se passe en 2006. Ce n'est pas le seul exemple.

**Michèle Gellereau** : J'ai une question, due à ma méconnaissance complète de ce que vous faites, mais qui s'appuie sur ce que je fais. En ce moment, je travaille beaucoup sur des questions de patrimoine, ce qui m'oblige à m'intéresser au tourisme, parce que le développement patrimonial se fait en grande partie avec le tourisme. Or, il y a une contradiction très importante, autour de la question de la mémoire notamment, entre l'industrialisation touristique et ce que j'appellerai « le développement culturel patrimonial ». On assiste à la destruction de la dynamique patrimoniale des habitants du fait de l'arrivée massive de touristes, y compris, par exemple, dans certaines régions de Chine. Je m'interrogeais donc plutôt sur des termes que je ne vous ai pas entendu prononcer, et notamment sur le terme d' « offre ». Je pense que vous l'utilisez beaucoup, mais je ne l'ai pas entendu du tout ce matin : je me demandais s'il n'y a pas des phénomènes qui sont en partie portés par les technologies, mais qui existent tout à fait sans elles également. Ma question a trait d'ailleurs un peu aussi à la relation que vous faisiez entre marchandisation et technique. Par exemple, ce que je connais de la référence à l'offre, en tant que professeur, c'est que cette notion est présente partout à l'université. Et ce, même sans la présence des technologies. Aujourd'hui, les étudiants font leurs choix au sein d'une « offre de formation », qu'il y ait ou non des technologies nouvelles. Dans le domaine de la culture et du tourisme, c'est pareil : on prône de plus en plus la possibilité d'individualiser les « offres », et tout cela tourne effectivement autour de la question des usages et des pratiques, mais je pense qu'il y a quand même un problème dans le champ des Sic : il ne faut pas tout écraser sous la question des technologies. L'objectif serait plutôt de voir comment observer des phénomènes et distinguer des mouvements, sans se tromper sur ce qui est porté par les technologies et ce qui ne l'est pas.

**Bernard Miège** : Je partage complètement ce point de vue, qui rejoint d'ailleurs la réponse que j'ai faite à la question précédente. C'est vrai que les Sic, comme d'autres sciences, sont happées par les techniques, et, d'une certaine façon, nous n'avons pas tort puisque nous traversons une période marquée par une diversification technique assez fondamentale. D'une certaine façon, nous avons donc raison de nous intéresser à ce phénomène majeur. Mais, évidemment, si on ne s'intéresse qu'à lui, l'on oublie qu'il y a des acteurs sociaux qui demeurent très présents. Par exemple, on parlait, pendant la pause, des majors du disque face au *peer-to-peer*. Ces majors ne sont pas seulement présents, en tant que groupes de pression, pour se plaindre de la baisse de leur chiffre d'affaires. Comme ils l'ont fait tout au long de l'histoire de la musique enregistrée, ils sont en train de gérer l'étape dans laquelle nous entrons et qui, à mon avis, leur permettra de retomber sur leurs pieds.

**Pierre Mœglin** : Ma question reprend le problème des usages et elle renvoie aussi à ce qui a été dit, au départ, sur l'industrialisation. Comment pourrait-on analyser, selon toi, le degré d'industrialisation des usages et d'une organisation en général ? C'est-à-dire à partir de quels indicateurs pourrait-on mesurer le degré de cette industrialisation ?

S'agissant du tourisme, pour revenir sur l'exemple de Michèle Gellereau, ces indicateurs existent. Du moins, je crois savoir qu'entre 1850 et 1900, date un peu symbolique correspondant à la parution du premier guide Michelin, se marque le passage d'un tourisme aristocratique et individuel, à un tourisme plus populaire, bientôt de masse, favorisé par la voiture, le pneu, la bicyclette, le développement de la voirie et des structures hôtelières et toute sorte d'autres facteurs. En quelques décennies, se produit donc une forme d'industrialisation des activités touristiques, même si je ne suis pas sûr que les spécialistes emploient cette formule. Disons, en tout cas, que certains indicateurs, du type de ceux que je viens d'évoquer, permettent de faire apparaître des comportements, des pratiques et probablement des usages, pour reprendre ta distinction, relevant d'un système touristique industriel.

Maintenant, qu'en est-il du système éducatif ? Il me semble également qu'à la faveur de la diffusion du manuel scolaire et de la standardisation d'un certain nombre de comportements et de pratiques pédagogiques, par exemple le découpage du cours et de l'année scolaire en leçons, ou bien à travers la codification des niveaux de compétences à faire atteindre aux élèves, ou encore à la lumière de la généralisation de la formation professionnelle des instituteurs dans les écoles normales, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'on peut, d'une certaine manière, voir le système éducatif anticiper une forme d'industrialisation, s'y préparer et s'y convertir progressivement, ménageant ainsi la voie aux projets éducatifs véritablement industriels qui y fleurissent depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

J'évoquerai encore un autre indicateur, emprunté, cette fois, à tes propres analyses sur les « normes d'action communicationnelle » : celles-ci se traduisent par une injonction à communiquer, qu'exprime très fortement, dans le secteur éducatif, la règle (implicite et parfois explicite) selon laquelle l'acquisition de la procédure serait plus importante que l'acquisition de la connaissance elle-même. Autrement dit, tout se passe comme s'il était, parfois, plus important de savoir chercher une information, et de la trouver, que de connaître cette information, de la convertir en une connaissance. La diffusion d'une telle « norme d'action communicationnelle » ne renverrait-elle pas, selon toi, à cette nouvelle forme d'industrialisation dont les uns et les autres nous analysons la dimension communicationnelle, sans nous attacher obligatoirement au seul aspect technique ? Et surtout, quelle réponse apporterais-tu à ma question sur les indicateurs ?

**Bernard Miège** : Je pense que le problème se pose par tous les bouts, si je puis dire : il se pose du point de vue des normes d'action, qui sont de plus en plus proposées aux enfants, aux consommateurs et aux usagers, mais j'ai aussi la conviction que ce que vous appelez « industrialisation », ou ce que j'appelle « médiatisation », est en train de s'imposer, de réussir, de

produire des effets, alors que tout ce qui s'est produit entre les années 1965 et 1995 n'aura été qu'une série d'essais et d'erreurs, rapidement abandonnés. Il y a bien, en effet, une industrialisation, en place et suffisamment présente, maintenant, pour l'on ne se pose plus (même si on devrait peut-être continuer à le faire) la question de l'équipement des écoles, des collèges etc. En effet, les collectivités locales ont payé, et le matériel est là, disponible, avec, il est vrai, de grandes inégalités. Je ne sais pas comment apprécier globalement ce phénomène, mais il me paraît bien engagé, et il est susceptible de remettre en question toute une série de pratiques pédagogiques : effectivement, les enfants se débrouillent tout seuls, maintenant, pour chercher de l'information ; ils intègrent le modèle de la pédagogie par projets, ce qui doit heurter un certain nombre d'enseignants. La façon d'apprécier le phénomène, de l'évaluer, serait de faire des enquêtes pour voir comment les choses se passent au sein des équipes pédagogiques, voir comment les pratiques des enfants, qui sont maintenant assez maîtrisées, heurtent certains enseignants et pas d'autres. Dans l'université, c'est la même chose, lorsqu'il y a deux ou trois ans, avec le programme Campus Numériques, des financements ont été attribués pour mettre les cours en ligne.

**Alain Chaptal** : Juste une remarque pour préciser que, pendant des années, l'Éducation nationale a essayé de développer les pratiques documentaires chez les élèves, mais que, maintenant, ces pratiques se développent, certes, mais en marge du système.

**Bernard Miège** : Et les enseignants contribuent à ce mouvement, parce qu'ils n'ont jamais réellement accepté l'intervention des documentalistes de CDI.

**Pierre Landry** : Je connais des thèses sur le sujet qui montrent que, statistiquement, la proportion des enseignants qui coopèrent avec les documentalistes est de 10%.

**Elisabeth Fichez** : Je voulais ajouter un point sur la question des équipements : ce qui me frappe, c'est que, selon les normes actuelles, c'est à l'usager d'assurer l'équipement en bout de chaîne. Cette généralisation est vraiment en train de se produire. On a réalisé des enquêtes statistiques sur le niveau d'équipement des étudiants avec lesquels on travaillait, et chaque année, cela change à toute vitesse. Des problèmes se posent toutefois quand on est dans une chambre d'étudiant, loin de chez ses parents, et que l'on ne peut pas utiliser l'ADSL parce que c'est trop cher d'avoir une connexion fixe. Cela pour dire combien je suis frappée de voir à quel point les choses vont vite et font « boule-de-neige ».

**Jean Marie Ball** : Pour ce qui me concerne, j'ai le sentiment qu'à côté de la réflexion sur l'industrialisation et la marchandisation, qui structure beaucoup de choses, il y a quand même toute une série de phénomènes essentiels qui s'analysent en termes de pouvoir et de rapports de pouvoir. Je crois que cela apparaît de façon assez claire dans les situations où il y a un

documentaliste et dans celles où il n'y en a pas. Le documentaliste représente un pouvoir intermédiaire, et si le pouvoir intermédiaire n'est plus là, cela se remet à circuler. Voilà pourquoi je pense que cette référence aux pouvoirs et rapports de pouvoir est importante à mobiliser.

**Bernard Miège** : Je suis totalement d'accord avec cette suggestion : il ne faut pas réduire, comme toujours, les dispositifs techniques à la pratique qui en est faite. Effectivement cette pratique s'inscrit dans des rapports de pouvoir.

**Alain Payeur** : Avec le repositionnement des bibliothèques universitaires et le développement de toutes les activités de veille, de captation et de redistribution qui deviennent centrales, ne voit-on pas une redéfinition des tâches qui doit, elle aussi, être analysée ?

**Bernard Miège** : Le fait est que les universitaires se débrouillent assez bien avec les documentalistes, à la différence de ce qui se passe dans l'enseignement secondaire, avec les CDI.

**Alain Payeur** : En effet, et c'est pour cette raison que je pense qu'il est important de s'intéresser aux bibliothèques universitaires. Dans le petit « carré » communicationnel, avec la question de la technologisation, celle de l'objectivation et celle de la rationalisation, le quatrième niveau concerne l'idéologisation, la conversion des esprits : préparer les esprits pour les amener à penser que les choses peuvent se faire, avec ou sans technique. Et ce, dans la production, mais aussi dans la mise en place des dispositifs. L'idéologisation se traduit également par le fait que, plus généralement, l'on accepte d'autres changements qui se mesurent, par exemple, par des coûts implicites : comment un étudiant, aujourd'hui, peut-il se rendre en cours sans voiture par exemple ? Et ce, même si ce n'est pas normal d'accepter cela. Comment peut-on donc réintroduire cette dimension de l'idéologisation dans l'évaluation du degré d'industrialisation ?

**Pierre Landry** : Je souhaiterais revenir un peu en arrière, sur les questions d'usages introduites par Elisabeth Fichez et sur la coopération. L'éducation coopérative nous ramène un peu à ce que nous avons dit tout à l'heure sur les industries du disque, avec le « *peer-to-peer* ». En l'occurrence, l'usager fait appel à des dispositifs techniques pour favoriser des logiques d'usages qui n'ont rien à voir avec les logiques institutionnelles : les élèves parlent entre eux, et parfois directement avec l'enseignant, en dehors de l'institution. L'on voit donc se développer une construction de produits-services au travers de dispositifs qui ne sont pas terminés, et qui ne le sont que lorsque les usages se sont développés.

**Michèle Harrari** : Vous avez parlé à plusieurs reprises du système scolaire, et je suis souvent frappée, venant plutôt des sciences de l'éducation, de voir que le problème se pose de façon très différente selon que l'on considère le système primaire, le secondaire, l'université, la formation continue, etc. Vous avez aussi évoqué le fait qu'il n'y a pas eu, jusqu'à ces toutes dernières

années, de changements profonds. Moi, je me dis que l'on a voulu faire jouer au système scolaire un rôle de pointe à propos des technologies, (on en a équipé les écoles bien avant qu'elles ne soient diffusées ailleurs) Or, finalement, l'école ne peut pas être en avance sur la société. Actuellement, les changements auxquels nous assistons dans l'éducation ne sont-ils pas dus à leur développement dans la société ? Donc, naturellement, l'école commence elle-même à changer... Pour le dire autrement, je pense que les changements actuellement à l'œuvre dans le système scolaire ne sont pas dus aux technologies, mais que c'est la part accordée aux technologies dans la société, à un niveau plus général, politique, économique et global, qui rejaillit sur l'école.

**Bernard Miège** : Sur l'idéologisation, vous mettez l'accent sur la raison pour laquelle j'essaye de différencier pratiques, comportements et usages ; dans « pratiques », j'inclus également ce qui a trait au « sens » des pratiques. J'ai pris l'exemple de l'information, mais le problème n'est pas seulement « comment on s'informe », « sur quoi on s'informe », etc. En fait, « pourquoi on s'informe » est ce qui me paraît le plus important. L'idéologisation est donc présente au niveau des pratiques sociales.

Sur le dernier point, je ne suis pas un spécialiste de l'éducation. Toutefois, dans le premier texte que Pierre Mœglin a cité, qui se trouve dans le tome 1 de *La société conquise par la communication*, je me suis référé à Jacques Perriault, et je crois qu'il avait raison d'insister sur ce point. C'est, en effet, dans une perspective durkheimienne, c'est-à-dire sous la pression de la société, que les changements techniques et technologiques s'opèrent dans le système scolaire. C'est ma conviction. Toutefois, l'appareil institutionnel de l'éducation nationale — avec des différences dans les collèges, les lycées et les universités — y est à la fois favorable et défavorable. C'est-à-dire qu'il joue un jeu ambivalent. Officiellement il appuie, et beaucoup plus que ce n'était le cas dans la période 1965-95, mais, en même temps, il est réticent, car la structure est telle que les innovations mettent en question bien des situations et des rapports de pouvoir. Cela dit, je crois qu'effectivement, vous avez raison de souligner que la société exerce une pression. Cependant, s'y ajoute l'appui d'une partie de l'appareil institutionnel.



# Postface : Des industries informationnelles, culturelles et médiatiques à l'industrialisation de la formation.

## Voisinages et compagnonnages

Pierre Mœglin

Au tout début des années 1980, je m'adressai à Bernard Miège, par l'intercession québécoise de notre ami commun Gaëtan Tremblay, afin de lui demander de diriger ma thèse de doctorat d'État, sur « l'industrialisation des communications éducatives, scientifiques et communautaires »<sup>24</sup>. J'étais bien loin de me douter, alors, que les questions d'industrialisation de la formation et d'industries éducatives figureraient parmi les objets privilégiés de mon activité ultérieure de chercheur. *A fortiori*, quel n'aurait pas été mon étonnement si l'on m'avait dit, à ce moment-là, que Bernard Miège et Gaëtan Tremblay, ainsi qu'un nombre croissant de chercheurs parmi lesquels, en première ligne, les membres du Séminaire Industrialisation de la formation, s'engageraient sur ce terrain et qu'ils y consacraient même, pour certains d'entre eux, une part significative de leurs activités !

Pourquoi donc avoir fait appel à Bernard Miège pour diriger ma thèse ? À l'époque, il ne s'intéressait pas à l'éducation sous l'angle de son industrialisation<sup>25</sup>. Il m'en avertit d'ailleurs immédiatement, en me faisant part de ses hésitations par rapport à ma demande<sup>26</sup>. À mes yeux, il n'y avait, toutefois, que l'orientation « industries culturelles » qu'il avait opportunément inscrite dans le cadre plus général d'une approche critique de l'économie politique de la communication, pour m'aider à rompre avec les trois défauts qui, peu ou prou, me paraissaient hypothéquer beaucoup de recherches, en France et à l'étranger, sur les outils et médias éducatifs et sur leurs usages : fonctionnalisme, pédagogisme et technologisme.

Le Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication, qu'avec Yves de la Haye, Bernard Miège avait créé à Grenoble, quelques années auparavant, était à la pointe de la recherche sur les développements industriels de la communication. Y étaient, en effet, menées plusieurs enquêtes pionnières, sur le câble, la télématique, la vidéo locale et la télévision en général. Bernard Miège

---

<sup>24</sup> Mœglin, Pierre (1988): *Vers l'industrialisation des communications éducatives, scientifiques et communautaires. Etude critique des programmes expérimentaux par satellite au Canada, en France et aux USA (1971-1981)*, Thèse de Doctorat d'Etat sous la direction de Bernard Miège, Université de Grenoble III, 3 tomes, 1726 pages.

<sup>25</sup> En revanche, il s'était intéressé au rôle de l'école, complémentairement à celui de l'action culturelle, de l'information scientifique et technique et du mouvement associatif dans la préparation de la demande en faveur des marchandises culturelles en général et des « nouveaux produits audiovisuels et télématiques » en particulier.

<sup>26</sup> Ce qui ne l'a pas empêché d'assumer cette direction avec une rigueur et une attention à l'égard de mes positions, même lorsqu'elles différaient des siennes, que je souhaite aux doctorants de trouver chez leurs directeurs et dont, plus de vingt ans après, je lui reste très reconnaissant.

lui-même, auteur et co-auteur de plusieurs textes majeurs, se préparait à en publier d'autres, qui allaient marquer de manière durable ma trajectoire scientifique.

Ainsi, dans son dialogue avec les membres du SIF, est-il question de l'ouvrage collectif *Capitalisme et Industries culturelles*, paru en 1978<sup>27</sup>, et de la postface qu'il ajoute à sa seconde édition, en 1984<sup>28</sup>. Ce livre fondateur a effectivement inspiré tous ceux qui, en France et à l'étranger, ont ensuite contribué à la défense et illustration de ce qui se présente aujourd'hui comme une « théorie des industries culturelles ». Je me dois, toutefois, d'évoquer également son article publié en 1983, avec Y. de la Haye, sur l'idéologie communicationnelle de la cybernétique<sup>29</sup> : ce texte, qui a beaucoup compté pour les chercheurs de ma génération, me semble n'avoir pas perdu grand chose de son actualité, à l'heure de la « Société de l'information » et des « Industries de la connaissance ». Un peu plus tard, en 1986, dans l'ouvrage qu'il réalise avec Patrick Pajon et Jean-Michel Salaün, Bernard Miège se livre à une première tentative de présentation systématique d'une modélisation socio-économique des filières au sein des industries culturelles<sup>30</sup>. Suivent, en 1989, le premier volume de sa trilogie *La Société conquise par la communication*<sup>31</sup>, ainsi que d'autres livres et articles en grand nombre : entre autres, en 1995, *La Pensée communicationnelle*, sur la genèse des Sciences de l'information et de la communication, et, en 2000, *Les industries du contenu face à l'ordre informationnel*<sup>32</sup>, qui reprend et prolonge sa première tentative de modélisation et qui met aussi l'accent sur la diffusion, maillon essentiel de la valorisation des produits des industries de l'information et de la culture<sup>33</sup>. D'autres publications de cette période, effectuées à l'étranger, sont reprises dans *L'information — communication, objet de connaissance*<sup>34</sup>.

De mon compagnonnage ininterrompu avec Bernard Miège, depuis mes années de thésard jusqu'à aujourd'hui, j'ai trop appris pour que le décompte puisse en être fait en quelques lignes. Aussi, parmi beaucoup d'autres, privilégierai-je ici trois principes m'ayant plus particulièrement conforté dans mon propre projet, pour appliquer les acquis de l'analyse industrielle de l'information, de la culture et des médias au champ de la formation. Ce n'est évidemment pas un hasard si, implicitement ou explicitement, la référence à ces principes est très présente dans le dialogue de Bernard Miège avec les membres du SIF.

---

<sup>27</sup> Huet, A., Ion, J., Lefebvre, A., Miège, B., Peron, R. (1978): *Capitalisme et industries culturelles*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

<sup>28</sup> Miège, Bernard (1984): "Postface à la 2e édition", in Huet et al (1984), pp.199-214.

<sup>29</sup> Miège, Bernard, de la Haye, Yves (1983): "Ce que cachent les discours sur la communication", in Mattelart, Armand, Stourdzé, Yves (1983): *Technologie, culture et Communication*, Paris, La Documentation française, repris dans de la Haye, Yves (1984) *Dissonances, critique de la communication*, Paris, La Pensée sauvage, pp.120-142.

<sup>30</sup> Miège, B., Pajon, P., Salaün, J.-M. (1986): *L'industrialisation de l'audiovisuel des programmes pour les nouveaux médias*, Paris, Aubier, Res Babel.

<sup>31</sup> Miège, Bernard (1989) : *La Société conquise par la communication*, Grenoble, PUG.

<sup>32</sup> Miège, Bernard (2000): *Les Industries du contenu face à l'ordre informationnel*, Grenoble, Pug, collection La communication en plus.

<sup>33</sup> Il y insiste notamment, et de manière prémonitoire, sur le rôle que les portails sont appelés à jouer.

<sup>34</sup> Miège, Bernard (2004): *L'information –communication, objet de connaissance*, Bruxelles, Éditions De Boeck & Larcier Sa, Institut national de l'audiovisuel.

Je les évoquerai dans l'ordre suivant : la parenté entre industries informationnelles, culturelles et médiatiques, d'une part, et industries éducatives, d'autre part ; la relation entre produits industriels et industrialisation des processus ; enfin, l'inscription de l'industrialisation de la formation dans le nouvel ordre informationnel de l'industrie et de la société.

Au départ, un constat : les mécanismes présidant à la production et à la commercialisation des biens et services éducatifs entretiennent une étroite parenté avec ceux qui valent pour les produits informationnels, culturels et médiatiques en général. Les manuels, par exemple, sont des livres, avant que d'être des livres scolaires. De même, les plates-formes, sites et portails pédagogiques ont un mode de fonctionnement qui est celui des plates-formes, sites et portails en général. Les produits éducatifs font donc bien partie de la famille des produits informationnels, culturels et médiatiques.

Quant aux matériels de connexion et de diffusion, ce n'est pas parce que certains de leurs fabricants possèdent des divisions « Éducation » qu'ils ne se retrouvent pas indifféremment dans les salles de classe, au domicile des particuliers et dans les entreprises et administrations. À plus forte raison sont-ce les mêmes réseaux qu'empruntent les programmes et services éducatifs et les autres, sans distinction physique ou tarifaire.

De part et d'autre, s'observent et s'appliquent donc des règles organisationnelles identiques. Ainsi en va-t-il de la répartition des entreprises du secteur de l'édition scolaire et des autres secteurs de l'édition et du multimédia, entre un pôle capitalistique et industriel fortement concentré et un pôle artisanal, composé de nombreuses petites unités, qui, pour certaines, prennent le risque d'inventer formules et talents, mais qui connaissent aussi un taux important de mortalité. Semblablement, le même clivage sépare, au sein des industries éducatives comme ailleurs, les produits diffusés et consommés au coup par coup et ceux qui le sont en continu. De ce clivage originel, « générique » selon Bernard Miège<sup>35</sup>, lui-même croisé avec la différenciation des produits, selon qu'ils sont rétribués directement ou financés par la publicité et par d'autres systèmes indirects, découle la pluralité des modèles socio-économiques régissant les filières<sup>36</sup>.

Bien d'autres phénomènes, trop longs à détailler ici, confirmeraient encore, s'il en était besoin, la parenté des industries éducatives et des industries culturelles et médiatiques. C'est le cas, par exemple, de la similarité des risques (dérapage des coûts, non respect des échéances, incertitude de valorisation, etc.) intervenant de part et d'autre, durant la phase de conversion des innovations en marchandises. C'est aussi le cas de la synchronisation, semblablement problématique, entre les progrès respectifs des industries de contenus et des industries de supports, ces deux industries entrant à part égale dans la production des produits : jeux vidéo et programmes éducatifs multimédias, par exemple, sont logés à la même enseigne, à cet égard, les capacités

---

<sup>35</sup> Miège, Bernard (1997): *La Société conquise par la communication. 2- La communication entre l'industrie et l'espace public*, Grenoble, Pug, p.57.

<sup>36</sup> Pour une présentation détaillée, voir Mœglin, Pierre (2005): *Outils et médias éducatifs. Une approche communicationnelle*, Grenoble, Pug.

des matériels et des réseaux étant parfois excédentaires, parfois insuffisantes par rapport à ce qu'exigent les contenus. Dans un sens ou dans l'autre, de tels décalages ne laissent pas d'hypothéquer le développement « normal » des innovations.

Pour autant, l'alignement des industries éducatives sur les industries de l'information, de la culture et de la communication n'est pas total. En faveur de la singularité relative des premières, subsistent plusieurs facteurs spécifiques, à commencer par la prégnance de l'État et des structures publiques, qui y est très marquée au moins dans la formation initiale. C'est l'institution éducative, en effet, qui fixe les programmes, qui détermine les manières d'enseigner, qui vérifie la conformité des productions aux objectifs et qui, souvent, constitue, directement ou indirectement, le seul et unique acheteur au sein d'un marché, dès lors, tendanciellement monopsonne<sup>37</sup>.

La singularité de ces industries tient aussi au caractère plus marqué de la soumission des auteurs et concepteurs, dans l'édition et dans la production multimédia éducative, que dans les autres secteurs de l'édition et de la production. De là vient que, quelles que soient les raisons d'une telle sujétion, pratiques, réglementaires, économiques, organisationnelles, voire épistémiques, les phénomènes de « starisation » bien connus dans le monde des arts et de la culture n'interviennent pas, ou rarement, dans celui de l'éducation<sup>38</sup>.

Toutefois, même un peu à part, les industries éducatives n'en sont pas moins des industries informationnelles, culturelles et médiatiques à part entière : ne sont-elles pas soumises aux mêmes contraintes de rationalisation que les autres secteurs ? Et, si, à ces contraintes, il leur arrive parfois de réagir différemment, il faut justement une approche industrielle pour mettre en valeur, à travers leurs différences et singularités, leur appartenance commune à l'ensemble diversifié des industries de l'information, de la culture et des médias.

S'agissant de la question de la relation entre produits industriels et industrialisation des processus, les phénomènes sont plus complexes et les avis, par conséquent, moins tranchés. En témoignent ici les points de désaccord, aisément perceptibles au cours des échanges sur cette question, entre Bernard Miège et plusieurs membres du SIF, lesquels, eux-mêmes, ne sont d'ailleurs pas tous du même avis.

D'un côté, il est exact que la présence d'outils et de médias industrialisés n'induit pas, en soi, l'industrialisation du procès de formation, ni, à plus forte raison, celle du système éducatif dans son ensemble. Ce n'est donc pas, par exemple, parce que les dispositifs de visioconférence figurent parmi les produits hautement industrialisés du secteur des télécommunications qu'*ipso facto*, les usages qui en sont faits en formation à distance sont eux-mêmes industrialisés. Au contraire, les

---

<sup>37</sup> Les situations sont même inversées : tandis que les industries médiatiques se caractérisent par la situation oligopolistique de l'offre face à des demandes multiples, les industries éducatives présentent, notamment dans le multimédia, une offre éclatée pour une demande quasi monopolistique.

<sup>38</sup> Pour quelques Albert Malet et Jules Isaac, André Lagarde et Laurent Michard, combien d'auteurs quasi anonymes, associés et perdus en des équipes de plus en plus nombreuses ! Ce qui est vrai pour les manuels traditionnels l'est davantage encore pour les manuels numériques, bien rares à faire figurer en bonne place le nom même de leurs auteurs.

exemples ne manquent pas, où l'on voit les outils les plus avancés se prêter aux utilisations les plus traditionnelles : cours *ex cathedra*, enseignements directifs, etc.

De l'autre côté, cependant, l'expérience montre qu'il n'est pas moins exact que, lorsqu'en visioconférence, un ou plusieurs professeurs s'adressent en même temps à plusieurs groupes d'étudiants géographiquement dispersés, parfois en différents points du globe, les conditions de l'enseignement et celles de l'apprentissage se soumettent à des exigences inscrites, en quelque sorte, dans le dispositif lui-même. Or, ce sont ces exigences qui, avec plus ou moins d'intensité, introduisent des normes qu'à juste titre, Bernard Miège qualifie de « communicationnelles », et dont il est légitime de penser que, sous certaines conditions, elles sont elles-mêmes porteuses de modes industriels de rationalisation.

Il s'agit, par exemple, de l'adoption d'une didactique — qui n'est d'ailleurs pas forcément incompatible avec les applications qui peuvent être faites de la pédagogie la plus traditionnelle — reposant sur la programmation modulaire du cours et sur le calibrage des informations à dispenser et des compétences à faire acquérir. Il peut également s'agir, à des degrés variables, de l'encouragement donné à l'uniformisation des comportements et interactions. Le plus souvent, le recours à la médiatisation de la visioconférence nécessite aussi la mise en place d'une ingénierie visant à optimiser la complémentarité des outils et situations à solliciter en parallèle — logiciels d'affichage simultané des transparents, forums et listes de diffusion, plate-formes ou sites, eux-mêmes combinés avec l'organisation de séances en présentiel, etc. En témoigne ce que l'on appelle, en France, les « campus numériques ».

Enfin et surtout, il y a lieu de penser que la même idéologie productiviste et le même état d'esprit en faveur de la rentabilité, qui poussent des acteurs du monde éducatif à faire appel aux outils et médias les plus avancés de l'industrie des réseaux, peuvent également les inciter à « industrialiser » les modes et formes de leurs pratiques éducatives. De fait, l'impératif de la productivité s'est répandu trop largement, notamment aux niveaux secondaire et supérieur de l'éducation, ainsi qu'en formation continue, et cet impératif est porté par trop d'intérêts économiques et sociétaux, pour qu'aux yeux de certains responsables, la technologisation n'apparaisse pas comme une excellente occasion de confondre relation et corrélation. C'est-à-dire : industrialisation *dans* l'éducation et industrialisation *de* l'éducation.

Rien, évidemment, n'oblige les usagers à se plier à un tel impératif et aux contraintes qui en découlent. De fait, les usages ont, comme on le sait, des raisons qui ne sont pas forcément celles de la raison industrielle. Il n'en reste pas moins que, dans le contexte actuel et, notamment, sous l'influence de l'internationalisation des services éducatifs, l'on constate que les mêmes mécanismes jouent en faveur de l'industrialisation des productions éducatives et dans le sens de l'industrialisation des processus éducatifs. L'un des mérites de l'approche industrielle est d'aider à établir le constat d'un tel voisinage et à formuler les problèmes qu'il pose, à défaut d'y apporter des réponses.

Reste le troisième et dernier point d'articulation entre industries informationnelles, culturelles et médiatiques, d'une part, et industries éducatives, d'autre part. Avec la question de l'inscription de l'industrialisation de la formation dans le nouvel ordre, dit parfois « informationnel », de l'industrie et de la société, nous voici projetés du côté de l'économie politique de la communication.

En l'occurrence, la question est de savoir dans quelle mesure l'intensification des exigences communicationnelle dans l'éducation cristallise et révèle nombre des problèmes liés à l'avènement d'un « nouveau monde industriel », pour reprendre l'expression de Pierre Veltz<sup>39</sup>. Bernard Miège formule clairement cette question, dès 1989, dans le tome 1 de *La Société conquise par la communication*, lorsqu'il tient pour prioritaire le fait de « se demander comment la communication intervient dans les changements qui sont à l'œuvre : la fonction de l'appareil éducatif (et plus généralement de l'ensemble de la formation) dans la société française, comme dans les sociétés capitalistes développées, est en profonde transformation » Et de proposer l'hypothèse suivante : « la communication — ici comme dans d'autres champs sociaux — s'insère directement dans le processus en cours » (pp.76-77).

Probablement cette question figurera-t-elle parmi celles auxquelles le SIF et ceux qui s'intéressent à l'industrialisation de la formation s'attacheront plus particulièrement, au cours des années à venir. Loin de l'opposition, dépassée selon moi, entre « serviciel » et « industriel », et, en tout cas, aux antipodes d'une conception restrictive et réductrice de l'industrialisation de la formation, qui en limiterait les effets à la production de biens tangibles, et les modèles constitutifs aux seules méthodes tayloriennes<sup>40</sup>, la priorité me semble, en effet, être ailleurs : il est urgent d'examiner dans quelle mesure et à quelles conditions industries éducatives et formation industrialisée s'inscrivent, de conserve, dans l'ensemble, aussi flou soit-il, des « industries créatives », où sont déjà présentes les industries de produits et de services informationnels, culturels et médiatiques. Et de quel poids, toutes ensemble, ces industries créatives pèsent, ou pourront peser, dans la richesse des nations.

De la fécondité de ces questionnements, l'entretien de Bernard Miège avec les membres du SIF et ses précieuses explications portent la marque. À travers mes propres considérations, j'aurai simplement cherché à mettre en évidence le double intérêt d'un voisinage et d'un compagnonnage : voisinage des interrogations, compagnonnage des chercheurs. Merci à Bernard Miège de les avoir favorisés l'un et l'autre, une fois encore !

## Indications bibliographiques

**Pierre Mœglin**

---

<sup>39</sup> Veltz, Pierre (2000): *Le Nouveau monde industriel*, Paris, Gallimard.

<sup>40</sup> lesquelles, même dans la grande industrie des années 1930, n'ont d'ailleurs jamais été mises en œuvre qu'exceptionnellement.

## De l'action culturelle à l'École : extension du champ de l'industrialisation

- Sur le lien marchand / non marchand dans les domaines de l'action culturelle et de l'information scientifique et technique
  - Miège, Bernard (1984): "Postface à la 2e édition", in Huet et al (1984), *Capitalisme et industries culturelles*, Pug, pp.199-214.
  - Préface de Bernard Miège à Fayard, Pierre (1988): *La Communication scientifique publique. De la vulgarisation à la médiatisation*, Lyon, Chronique Sociale, Collection "L'Essentiel".
  - Miège, Bernard (2005) : « L'espace sociétal : ô combien problématique », in Pailliant, Isabelle, (ed.), (2005) : *La Publicisation de la science... Hommage à Jean Caune*, pp.125-140.
- l'École comme préparation indirecte à la demande marchande
  - Miège, Bernard, de la Haye, Yves (1983): "Ce que cachent les discours sur la communication", in Mattelart, Armand, Stourdzé, Yves (1983): *Technologie, culture et communication*, Paris, La Documentation française, repris dans de la Haye, Yves (1984) *Dissonances, critique de la communication*, Paris, La Pensée sauvage, pp.120-142.
- l'École au cœur des changements sociaux (extension de l'industrialisation, du mode de production capitaliste, etc.)
  - Miège, Bernard (1989) : *La Société conquise par la communication*, Grenoble, PUG (notamment p.76 sqq.)
  - Miège, Bernard (1995): *La Pensée communicationnelle*, Grenoble, Pug, collection "La communication en plus" (passim).
  - Miège, Bernard (2004): "L'ingénierie éducative d'un point de vue communicationnel. Parcours critique de l'ouvrage de Alain Chaptal, *Efficacité des technologies éducatives dans l'enseignement scolaire...*", *Distances et Savoirs* vol.2, n°1, pp.129-132.
  - Miège, Bernard, de la Haye, Yves (1984): "De l'ère de la communication aux marchés de la communication", *Communication Information* vol.VI n°2-3, pp.203-220, repris de Mattelart, Armand, Stourdzé, Yves, sous la direction de (1983): *Technologie, Culture et Communication, rapport au ministre de la Recherche et de l'Industrie*, Paris, La Documentation française, pp.9-24.

## Des industries culturelles à l'industrialisation de la formation

- La légitimité et les défis d'une approche de la formation en termes d'industrialisation
  - Miège, Bernard (1994): "Quand l'éducation se rapproche des industries de la culture et de l'information", in E. Fichez (éd.) (1994): *La Notion de bien éducatif. Services de formation et industries culturelles*, Actes du Colloque international, Roubaix, janvier 1994, IUP Infocom Lille3 et Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication, pp.445-454.
  - Miège, Bernard (1995): *La Pensée communicationnelle*, Grenoble, Pug, collection "La communication en plus".
  - Miège, Bernard (2000): *Les Industries du contenu face à l'ordre informationnel*, Grenoble, Pug, collection La communication en plus. (notamment pp.45 sqq)
- la question de l'industrialisation des services éducatifs
  - Miège, Bernard (1997): *La Société conquise par la communication. 2- La communication entre l'industrie et l'espace public*, Grenoble, Pug (notamment, pp.37-38, 41, etc.)
  - Miège, Bernard (2004): "Les Tic : un champ marqué par la complexité et un entrelacs d'enjeux", repris de la conférence au colloque 2001 Bagues, Montréal, avril 2002, in Miège, Bernard (2004): *L'information – communication, objet de connaissance*, Bruxelles, De Boeck & Larquier Sa, Institut national de l'audiovisuel, pp.113-123.

## **Problèmes d'approche et de modèles d'analyse de l'industrialisation**

Parmi les très nombreux textes et les pistes multiples :

- typologies
  - Miège, Bernard (1998): "Voies multiples", in Mœglin, Pierre, dir. (1998): *L'Industrialisation de la formation. État de la question*, Paris, Centre national de documentation pédagogique, pp.95-106.
- limites d'une analyse discursive
  - Miège, Bernard (1994): lecture critique de Neveu, Erik (1994): *Une société de communication ?* in *Réseaux n°66*, juillet-août 1994, pp.237-238.

## **Usages**

Parmi les très nombreux textes :

- formation des usages
  - Miège, Bernard (1989) : *La Société conquise par la communication*, Grenoble, PUG, notamment p.34.
- parcours hypertextuels
  - Miège, Bernard (2004): *L'information – communication, objet de connaissance*, Bruxelles, De Boeck &Larcier Sa, Institut national de l'audiovisuel, notamment p17.
- normes de l'action communicationnelle
  - Miège, Bernard (2004): *L'information – communication, objet de connaissance*, Bruxelles, De Boeck &Larcier Sa, Institut national de l'audiovisuel, pp.155-158.



**SIF**

**Séminaire Industrialisation de la Formation**

© MSH Paris Nord et GERIICO, Université Charles-de-Gaulle - Lille 3,  
2007.

Édition : ANRT